

La vigilance  
des autorités  
est montée  
d'un cran  
*Inquiétude  
à travers le monde*

Page 3



Dérapage islamiste  
à Témara

Page 10



Les transactions  
immobilières  
dégringolent  
au premier  
trimestre

Page 11



www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9019

Mercredi 20 Mai 2020

## Les ménages en galère

*Entre absence de revenus, sentiment  
de claustrophobie et autres troubles et phobies*



Page 2

# Les ménages en galère

34% des ménages ne disposent d'aucune source de revenus du fait de l'arrêt des activités lié au confinement

# Actualité

Il ne fait aucun doute que le confinement, imposé par la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) pour réduire un tant soit peu l'impact économique et social de la crise sanitaire au Maroc, a constitué une perte de sources de revenus pour bon nombre de ménages marocains.

Selon une enquête que vient de réaliser le Haut-commissariat au plan (HCP) sur l'impact du coronavirus sur la situation économique, sociale et psychologique des ménages, plus d'un tiers d'entre eux (34%) affirme n'avoir aucune source de revenus en raison de l'arrêt de leurs activités au temps de confinement.

« Cette proportion est légèrement plus élevée parmi les ruraux (35%) que parmi les citadins (33%). Elle s'élève à 44% parmi les ménages pauvres, à 42% parmi les ménages de l'habitat précaire, à 54% parmi les artisans et ouvriers qualifiés, à 47% parmi les commerçants, et à 46% parmi les ouvriers et manoeuvres agricoles », a souligné l'Institution publique.

Quatre jours après la présentation des scénarios de sortie du confinement, initialement prévue pour le 20 mai dernier et reportée au 10 juin prochain, le Haut-commissariat livre cette fois-ci les résultats d'une enquête qu'il a réalisée, du 14 au 23 avril 2020, auprès des ménages et qui en dit long sur l'adaptation du mode de vie des ménages sous la contrainte du confinement.

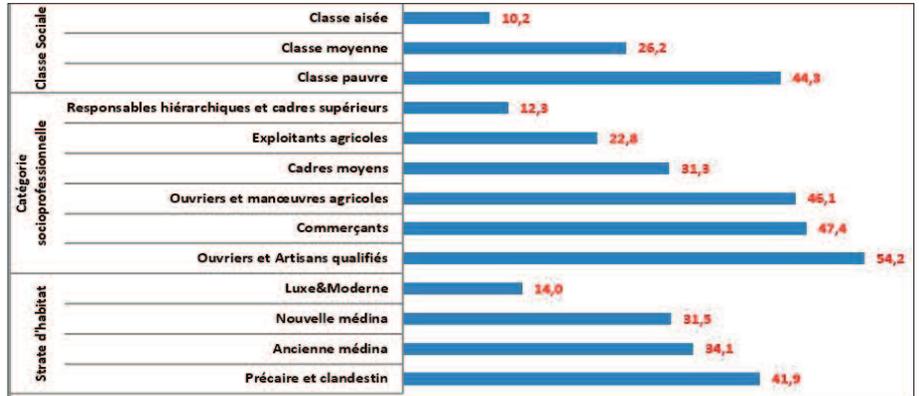
L'enquête, qui « a pour objectif d'appréhender, notamment, le niveau d'effectivité du confinement, les connaissances des ménages relatives au Covid-19, les actions prophylactiques, l'approvisionnement domestique en produits de consommation et d'hygiène, les sources de revenu en situation de confinement, l'accès à l'enseignement, l'accès aux services de santé et les réactions psychologiques », nous éclaire aussi sur la situation financière actuelle de ces derniers.

Il apparaît ainsi que « pour 38% des ménages, le revenu couvre juste les dépenses, 39% en milieu urbain et 35% en milieu rural, 22% puisent de leurs épargnes (20% en milieu urbain et 26% en milieu rural), 14% recourent à l'endettement (12% en milieu urbain et 17% en milieu rural) », a relevé le HCP ajoutant que 8% comptent sur les aides de l'Etat pour couvrir leurs dépenses quotidiennes, 9% en milieu urbain et 5% en milieu rural.

A propos justement des aides publiques accordées aux ménages pour perte d'emploi,



Les familles enquêtées expriment un sentiment de claustrophobie (30%), une multiplication des phobies (25%), des troubles de sommeil (24%) et d'autres troubles psychologiques (8%)



Part des ménages devenus sans sources de revenu (en%). Source : HCP - 2020

l'enquête a montré qu'un ménage sur cinq (19%) a reçu une aide de l'Etat pour compenser la perte d'emploi : 13% dans le cadre du programme RAMED et 6% dans le cadre du programme d'aide aux salariés formels (CNSS).

Le HCP rapporte en outre que près de la moitié des ménages (49%) affirme qu'au moins un de leurs membres actifs occupés a été contraint d'arrêter son activité et que 40% d'entre eux ont reçu une aide de l'Etat ou de la part de l'employeur.

Selon la source d'aide, il ressort que « 31% des transferts reçus proviennent de l'Etat à travers le programme d'aide aux salariés formels (CNSS), 34% en milieu urbain et 16% en milieu rural », a poursuivi le Haut-commissariat.

Ainsi rapportée à l'ensemble des ménages marocains, la part des ménages bénéficiaires de ce programme d'aide s'élève à 6% à l'échelle nationale, 8% en milieu urbain et 2% en milieu rural, a-t-il ajouté.

Quant à l'aide de l'Etat à travers le ciblage du programme RAMED, elle a été évoquée par 67% des ménages bénéficiaires, 63% en milieu urbain et 81% en milieu rural.

Signalons qu'à l'échelle nationale, « cette proportion s'élève à 13%, 15% en milieu urbain et 9% en milieu rural. Elle atteint 22% pour les ménages dirigés par des ouvriers et manoeuvres agricoles, 19% par des ouvriers et artisans qualifiés, et 16% par des commerçants ».

Notons par ailleurs que 18% des ménages n'ayant pas perdu leur emploi disent avoir également bénéficié de l'aide de l'Etat, 13% en milieu urbain et 26% en milieu rural ; ce qui représente 3,6% des ménages marocains.

Mais attention, ils sont près de trois ménages sur quatre (72%) bénéficiaires de l'aide de l'Etat à penser que ces aides ne sont pas suffisantes pour compenser la perte des revenus, 75,9% en milieu urbain et 55,7% en milieu rural.

Abordant les difficultés d'accès aux aides publiques, l'enquête a révélé que « 60% des ménages ayant un membre qui a perdu son emploi ont des difficultés d'accès aux aides publiques. 59% d'entre eux affirment qu'ils sont enregistrés mais non encore bénéficiaires, 54,5% en milieu urbain et 68% en milieu rural », a fait savoir le HCP notant que ces pourcentages, rapportés à l'ensemble des ménages marocains, s'élèvent à 21% à l'échelle nationale, 19% en milieu urbain et 26% en milieu rural.

Quant aux autres raisons ayant empêché cet accès, on note que 7% n'ont pas encore formulé leur demande au moment de l'enquête mais comptent le faire, 11% ne sont pas affiliés à la CNSS, 9% ne sont pas adhérents au RAMED et 3% estiment qu'ils n'ont

pas besoin de l'aide.

S'il paraît que les ménages apprécient diversifier cette situation, l'enquête a toutefois montré qu'un tiers des Marocains se sont auto-confinés avant la décision officielle de l'état d'urgence sanitaire.

En effet, « 34% des ménages marocains se sont confinés avant même l'entrée en vigueur de l'état d'urgence sanitaire, 54% ont commencé le confinement depuis l'adoption de l'état d'urgence sanitaire, et 11% depuis la promulgation du décret-loi relatif à la déclaration de l'état d'urgence », a noté le HCP.

S'agissant des règles du confinement, près de huit ménages sur dix (79%) affirment les respecter entièrement, 83% en milieu urbain et 69% en milieu rural. 21% reconnaissent les respecter que partiellement, 17% en milieu urbain et 29% en milieu rural.

Concernant les autres aspects abordés dans cette étude, à savoir : l'état de l'approvisionnement des ménages en produits de consommation et d'hygiène, les rapports au système d'enseignement et de formation, l'accès aux services de santé et les réactions psychologiques, les résultats de l'enquête apportent également de riches enseignements.

On y apprend, par exemple, que « pour 93% des ménages, les produits alimentaires de base (farine, huile, sucre, légumes, légumineuses, etc.) sont disponibles sur le marché au cours du confinement et en quantités suffisantes ». Dans le même temps, pour 24% des ménages, les prix des produits alimentaires de base ont augmenté au cours du confinement alors que pour 75% ces prix n'ont connu aucun changement aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, et quel que soit le niveau de vie des ménages. Tandis que, pour 97%, le gaz de butane est disponible sur le marché en quantités suffisantes pour la quasi-totalité des ménages.

S'agissant de l'approvisionnement en produits de protection et d'hygiène qui est contrasté selon les ménages, l'enquête a révélé que 33% des ménages disposent de bavettes et de masques de protection en quantités suffisantes, 41% en disposent en quantités insuffisantes et 27% n'en disposent pas du tout.

On apprend aussi que « 58% des ménages aisés disposent de bavettes et de masques en quantités suffisantes, contre 27% pour les pauvres », a noté le HCP soulignant que l'indisponibilité de ces produits est essentiellement due à l'insuffisance de l'offre sur le marché (78%) et à la demande excessive (10%).

Quant à l'enseignement et à la formation, il ressort que 51% des ménages ayant des enfants au primaire et 48% au collège ont des difficultés à suivre les cours à distance pour manque de canaux d'accès aux cours.

« Ce motif est soulevé, en particulier, par

les ménages ruraux (55% pour le primaire et 54% pour le niveau collégial), et les ménages pauvres (respectivement 60% et 53%) », a souligné le HCP expliquant que pour 41% des ménages ayant des enfants au secondaire, et 29% au supérieur, l'insuffisance de ces canaux est la principale difficulté. Et d'ajouter que le désintéret est également pointé du doigt par 13% des ménages ayant des élèves au primaire, 11% au collège et 16% au secondaire.

Sur un autre registre, l'enquête a montré que le confinement sanitaire entrave l'accès aux soins de santé particulièrement pour les personnes souffrant de maladies chroniques. « Sur l'ensemble des ménages ayant un membre ou plus souffrant de maladies chroniques (30%), près de la moitié (48%) n'a pas accès aux services de santé, 46% en milieu urbain et 53% en milieu rural », a noté le Haut-commissariat soulignant que parmi les 29% des ménages concernés par les maladies ordinaires, 40% n'ont pas accès aux services de santé, 38% en milieu urbain et 44% en milieu rural.

Par ailleurs, « 40% des ménages renoncent aux services de santé en cas de maladies chroniques par peur d'être contaminé par le Covid-19, 53% en cas de maladies ordinaires, 61% en cas de vaccination des enfants, 51% en cas de consultations prénatales et postnatales et 64% en cas de services de santé reproductive ».

Enfin, abordant les principaux effets du confinement sur l'état psychologique des ménages, l'enquête a révélé que l'anxiété est le principal impact psychologique du confinement pour 49% des ménages.

« Cette proportion atteint 54% parmi les ménages résidant dans les bidonvilles, contre 41% parmi ceux de l'habitation moderne. Vient ensuite la peur qui est ressentie par 41% des ménages marocains, principalement parmi les ménages dirigés par une femme (47%), contre 40% dirigés par un homme, et parmi les ménages pauvres (43%), contre 33% parmi les aisés ».

Notons en outre que 30% des ménages expriment un sentiment de claustrophobie, 25% évoquent une multiplication des phobies, 24% souffrent de troubles de sommeil et 8% présentent d'autres troubles psychologiques tels que l'hypersensibilité et la nervosité ou la lassitude.

Précisons que cette enquête a ciblé un échantillon de 2.350 ménages représentatif des différentes couches socioéconomiques de la population marocaine selon le milieu de résidence, urbain et rural. Compte tenu des circonstances du confinement et de l'état d'urgence sanitaire, elle a été réalisée par voie téléphonique en utilisant la méthode de collecte assistée par tablettes, a précisé le HCP.

Alain Bouithy

# La vigilance des autorités est montée d'un cran

## *Inquiétude à travers le monde*

**A**rrivera-t-on un jour à se débarrasser de ce fichu Coronavirus ? C'est certainement l'interrogation qui hante les nuits des pays ayant entamé leur déconfinement avant de penser à faire marche arrière. C'est le cas notamment en France où, selon l'AFP, plusieurs écoles ont dû fermer leurs portes après des cas de contamination. Au total, plus d'une cinquantaine d'établissements, sur les 40.000 qui ont rouvert depuis le déconfinement. Pis, dans l'Empire du Milieu, là où tout a commencé, le gouvernement a décidé de reconfiner 108 millions de personnes après des nouveaux cas de Covid-19 recensés dans la province de Jilin, au nord-est de la Chine.

La tournure des événements conforte le gouvernement marocain dans les dernières décisions prises. A commencer par le prolongement du confinement. Décision à laquelle adhèrent 86% des ménages, selon une enquête menée par le Haut-commissariat au plan (HCP). Même s'il faut souligner que si 86% des ménages avaient respecté un strict confinement, l'épidémie aurait décliné et le prolongement du confinement jusqu'au 10 juin aurait été un simple cauchemar. Malheureusement, le cauchemar est devenu réalité. L'irresponsabilité de certains citoyens et au-

tres industriels mettent le Maroc encore plus dans la panacée ne serait-ce que du point de vue économique. Sans oublier bien évidem-

ment les nombreuses répercussions psychologiques. « J'ai décidé de consulter un psychologue après le confinement », nous confie une étudiante confinée en colocation, à des centaines de kilomètres de sa famille.

Quoi qu'il en soit, que l'on soit pour ou contre, le confinement pour trois semaines supplémentaires est désormais acté. Et d'après nos premières impressions, la vigilance des autorités est montée d'un cran. La mansuétude a laissé place à des contrôles draconiens. « Les autorités ont serré la vice », nous fait remarquer un employé dans le secteur médical. « Il m'a fallu une heure et demie pour accéder à Salé via Rabat à cause d'un barrage de police », poursuit-il. Ainsi donc, contrairement à il y a quelques semaines, lorsque toutes les voitures n'étaient pas systématiquement contrôlées, aujourd'hui les autorités contrôlent les autorisations des automobilistes une par une. Et si votre motif n'est pas urgent, voyager entre Casablanca et Rabat s'avère désormais quasiment impossible. La question qui s'impose est pourquoi ce degré de vigilance n'a pas été la norme depuis le début du confinement ? Difficile d'y répondre.

Une chose est sûre, le Maroc s'avance doucement mais sûrement vers un décon-

finement à la carte. Avec pour dessein principal éviter les contaminations interrégionales. D'autant que plusieurs provinces aux quatre coins du Royaume sont indemnes de cas ou qu'aucun cas n'y a été récemment détecté et les cas confirmés sont guéris. Soit à l'opposé de la situation de Casablanca-Settat, Marrakech-Safi et Rabat-Salé-Kénitra. Donc, hormis ces trois grandes régions, il y a de fortes chances que le déconfinement soit appliqué ailleurs. Mais le défi est de taille. Car il va falloir isoler les trois grandes provinces précitées pour éviter une seconde vague de propagation de l'épidémie. Et pour cause, le ministère de la Santé a annoncé 20 nouveaux cas de Covid-19 ce mardi 19 mai à 10h, portant le cumul à 6.972 cas enregistrés dans le pays, dont la majorité a été recensée dans lesdites régions et notamment les grandes métropoles. Rien d'anormal. Et on pourrait croire que le peu de cas recensés dans la nuit de lundi à mardi est révélateur d'un recul de l'épidémie. Pas forcément faux, mais cela ne tient qu'à un comportement et à la responsabilité des citoyennes et des citoyens. Bref, l'avenir est entre nos mains.

Chady Chaabi



**20 nouveaux cas de Covid-19 ce mardi 19 mai à 10h, portant le cumul à 6.972 cas enregistrés**

## Mohamed Khalil détaille les mesures prises par le consulat général du Maroc à Bologne



**M**ohamed Khalil, consul général du Royaume du Maroc à Bologne, qui s'est exprimé sur la chaîne nationale « Al Oula », a déclaré que depuis la date du 4 mai, le consulat général du Royaume du Maroc se prépare pour l'accueil des concitoyens marocains au consulat, dans le respect des instructions sanitaires des autorités italiennes.

Suite au déconfinement progressif que l'Italie a mis en place, le consulat général du Royaume du Maroc à Bologne a instauré un ensemble de mesures visant à se conformer aux instructions des autorités italiennes, concernant les services publics.

Ainsi, le consulat a établi une nouvelle disposition d'accueil et des gestes barrières en vue de respecter la distance réglementaire entre les citoyens.

Le consulat a également mis en place, à l'entrée des lieux, un distributeur de solu-

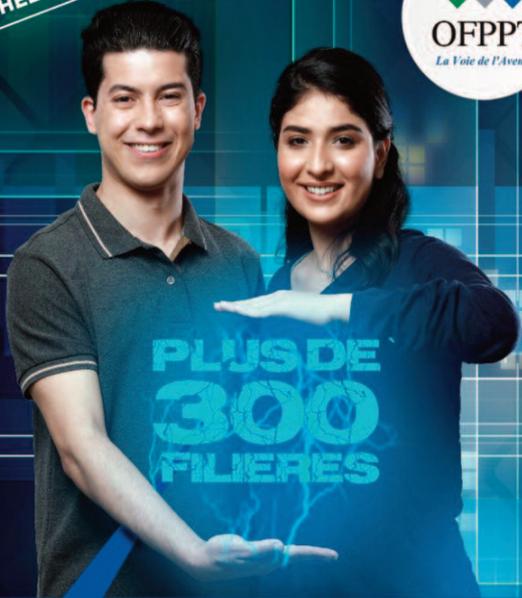
tion hydroalcoolique. Les salles d'accueil ont aussi été aménagées en condamnant, à titre d'exemple, certains sièges, et ce toujours dans le respect de la distanciation imposée.

Le consulat a ainsi affirmé que ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la préparation pour l'accueil des concitoyens marocains qui se présenteront dans les jours à venir pour l'obtention de leur passeport de voyage ou pour régler leur situation de résidence, afin qu'ils puissent profiter de la prochaine étape que le gouvernement italien s'apprete à lancer, début juin.

Les actions entreprises par le consulat du Royaume à Bologne surviennent suite aux Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, qui veille au bien-être de la communauté marocaine à l'étranger.

**BOURSE POUR LES BACHELIERS**





PLUS DE 300 FILIÈRES

AVEC L'OFPPT, MON AVENIR EST ENTRE MES MAINS...

Vous êtes jeune, votre avenir est devant vous ! Alors faites le bon choix, celui d'une formation qui vous convient pour un métier en adéquation avec les besoins du marché du travail. Quel que soit votre niveau scolaire, l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail vous offre des formations de qualité avec des méthodes pédagogiques modernes. Plus de 300 filières dans des métiers d'avenir pour tous les niveaux scolaires.

Inscription en ligne ouverte sur le site [www.ofppt.ma](http://www.ofppt.ma)  
Pour votre sécurité, prière de ne pas vous déplacer vers les établissements OFPPT.  
**#restez\_chez\_vous**

[www.ofppt.ma](http://www.ofppt.ma)

# Le tribunal de première instance de Targuist tient son premier procès à distance



Le tribunal de première instance de Targuist (province d'Al Hoceima) a tenu, récemment, son premier "procès à distance" dans le cadre des mesures préventives adoptées

pour endiguer la propagation du coronavirus (Covid-19).

Ce dispositif repose sur l'utilisation des technologies de communication directe (visioconférence) entre les établis-

sements pénitentiaires, d'une part, et les magistrats, les procureurs du Roi et les prévenus et leurs avocats d'autre part.

Il s'inscrit dans le cadre des mesures de renforcement de la sécurité sanitaire

des détenus et de l'ensemble des composantes de la famille de la justice, imposées par l'état d'urgence sanitaire pour lutter contre la propagation du nouveau coronavirus au Maroc.

Ainsi, le procès s'est déroulé dans le plein respect des mesures sanitaires prises pour faire face à la pandémie du Covid-19, notamment le port du masque.

A cette occasion, le président du tribunal de première instance de Targuist, Abdessamad Fassi, a indiqué que la mise en place de ce dispositif vise à garantir la sécurité sanitaire et le droit à la vie pour tous les citoyens, y compris les détenus des établissements pénitentiaires.

Cette nouvelle technique réunit toutes les conditions d'un procès équitable, a-t-il affirmé, mettant l'accent sur l'occasion pour mettre en œuvre la stratégie visant la numérisation du service public de la justice.

A noter que cette opération s'inscrit dans le cadre de la contribution du pouvoir judiciaire à la mise en œuvre des mesures sanitaires entreprises pour faire face aux incidences de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), et intervient dans le sillage des efforts visant à garantir les conditions de sûreté et de sécurité pour toutes les composantes du corps judiciaire.

## 661 infractions commises en matière de prix des produits alimentaires depuis le début du Ramadan

Les interventions des commissions mixtes provinciales et locales de contrôle des prix et de la qualité des produits alimentaires, depuis le début de Ramadan, ont conduit à la constatation de 661 infractions en matière de prix et de qualité des produits alimentaires.

Ces interventions ont concerné plus de 34.700 points de production, de stockage et de vente en gros et au détail, indique lundi le département des Affaires générales et de la gouvernance relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration dans un communiqué publié à l'issue de la réunion de la commission interministérielle chargée du suivi de l'approvisionnement, des prix et des opé-

rations de contrôle des prix et de la qualité.

Les infractions se répartissent entre défaut d'affichage des prix (511), non présentation de factures (83), non-respect des normes de qualité et d'hygiène (48), hausses illicites de prix réglementés (15), en plus d'autres infractions diverses, précise le communiqué, ajoutant que les mesures réglementaires ont été prises à l'encontre des contrevenants.

Pour ce qui est de la qualité des marchandises et produits stockés ou présentés à la vente, les commissions mixtes ont procédé depuis le début du mois de Ramadan à la saisie et à la destruction de plus de 59 tonnes de marchandises impropres à la consommation ou non conformes aux normes requises.

Ces quantités comprennent principalement 9,7 tonnes de viandes, poissons et charcuterie, 9,4 tonnes de lait et dérivés, 7,9

tonnes de miels et produits sucrés, 5,9 tonnes de pain, gâteaux et confiserie, plus de 5,8 tonnes de boissons et jus, 4,3 tonnes de

sucres, cafés et thés, 3,5 tonnes de farines et produits dérivés et 3,1 tonnes de dattes et fruits secs.



## Rentrée scolaire le 2 septembre

La prochaine rentrée scolaire aura lieu le 2 septembre prochain pour le département de l'Éducation nationale, a affirmé, lundi à Rabat, le ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porte-parole du gouvernement, Saïd Amzazi.

Intervenant lors de la séance des questions orales à la Chambre des représentants, le ministre a souligné que les préparatifs pour cette nouvelle rentrée débuteront à partir de mi-juin.

Étant donné que les examens des départements de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique se tiendront en septembre, la rentrée universitaire aura lieu en octobre, a relevé le ministre.

En outre, le mois de septembre sera consacré aux révisions et au soutien scolaire, afin de renforcer les acquis et connaissances des élèves et leur permettre de poursuivre leur cursus scolaire dans les meilleures



conditions, a-t-il ajouté.

Le ministre a réaffirmé que l'année scolaire 2019-2020 est toujours en cours, conformément au processus "d'enseignement à distance", afin de permettre aux étudiants, élèves et stagiaires d'acquérir des connaissances et compétences leur permettant de poursuivre leur parcours académique pour l'année prochaine de façon normale et éviter toute perturbation scolaire.

## Dépôt des comptes des partis

La Cour des comptes a annoncé lundi avoir élaboré une plateforme numérique consacrée au dépôt électronique des comptes annuels des partis politiques au titre de l'exercice budgétaire 2019.

La Cour des comptes a indiqué, dans un communiqué, qu'au vu de ses attributions en matière de contrôle des comptes annuels des partis politiques conformément à la loi organique n°29.11 relative aux partis politiques, cette procédure s'inscrit dans le contexte des mesures préventives préconisées par les autorités compétentes dans le Royaume pour enrayer la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19) et afin de réduire les risques inhérents à l'échange des documents papiers en adoptant des mécanismes répondant aux normes de sécurité sanitaire.

À la lumière des circonstances exceptionnelles actuelles, la Cour invite toutes les instances politiques à adhérer activement à ce processus, en soulignant être à la disposition de l'ensemble de ces formations pour présenter les éclaircissements nécessaires, a conclu le communiqué.

# Saad Dine El Otmani : *Concertations avec les forces nationales dès la semaine prochaine*

Des concertations seront menées à partir de la semaine prochaine avec les forces nationales sur les chantiers de la période à venir, pour faire face aux répercussions de la pandémie du coronavirus et post-Covid-19, a affirmé le chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani.

S'exprimant, lundi, lors d'une séance commune des deux Chambres du Parlement, il a souligné "la grande importance" des chantiers de la stratégie d'atténuation du confinement sanitaire, du plan de relance économique et du projet de loi de Finances rectificative.

"Il s'agit de chantiers nationaux qui requièrent une adhésion collective et une mobilisation de tout le monde, afin de surmonter les problématiques nées de la crise du coronavirus", a-t-il relevé, en annonçant des consultations avec les partis politiques, les centrales syndicales et les associations professionnelles et autres instances.

Il a, à cet égard, mis l'accent sur l'engagement de l'Exécutif à investir dans les expériences et les exploits réalisés durant la période précédente, notamment le soutien à l'industrie nationale pour répondre aux besoins nationaux, l'enseignement à distance et la promotion de la recherche scientifique et le dynamisme des jeunes.

En parallèle, le chef du gouvernement a affirmé qu'un certain nombre de chantiers doivent être lancés dans les meilleurs délais, dont le plan de relance de l'économie, l'appui à l'activité économique et la mise en place d'un climat favorable aux entreprises.

Le Maroc, a-t-il dit, devra se préparer à l'émergence du monde de l'après Covid-19, en augmentant les investissements dans les secteurs stratégiques prometteurs. Il est communément admis aujourd'hui qu'une attention particulière doit être accordée aux secteurs de la



santé, de l'enseignement, de la recherche scientifique et de la protection sociale, de la transformation numérique et de la bonne gouvernance, a précisé le chef du gouvernement, sans oublier les chantiers d'accélération

## La stratégie gouvernementale du déconfinement discutée au Parlement



La Chambre des représentants tient ce mercredi une séance plénière consacrée à la discussion de l'exposé du chef du gouvernement sur "la gestion du confinement pour l'après 20 mai".

La séance se tiendra dans le respect des mesures préventives et sanitaires prises par les instances de la Chambre contre la propagation du virus, indique un communiqué de l'institution législative.

Pour sa part, la Chambre des conseillers a tenu hier une séance plénière consacrée au même sujet.

Cette plénière a été programmée suite à une réunion présidée par Hakim Benchamach, président de la

Chambre des conseillers, tenue après la présentation par le chef du gouvernement de "développement de la gestion du confinement pour l'après 20 mai", devant les deux Chambres du Parlement.

Outre cette plénière, la dite Chambre a tenu le même jour une séance législative consacrée au vote du projet de loi N° 20.30 édictant des dispositions particulières relatives aux contrats de voyages, résidences touristiques et au transport aérien des voyageurs, suivie de la séance hebdomadaire des questions orales dédiée au secteur de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration.

# Le e-learning peine à remplacer la formation en présentiel

*57% des étudiants ne souhaitent pas suivre de tels cours à l'avenir*



Une enquête réalisée quelques semaines après le basculement des universités vers l'enseignement 2.0, a révélé que la formation à distance au Maroc n'a pas réussi à remplacer les études en présentiel.

De fait, 61,5% des enseignants estiment que l'enseignement à distance n'a pas réussi à remplacer celui en présentiel, et 57% des étudiants ne souhaitent pas suivre de tels cours à l'avenir.

Telles sont des conclusions de l'enquête nationale intitulée "Continuité pédagogique et enseignement à distance en période de confinement : Perception et satisfaction des acteurs universitaires", menée par une équipe de professeurs universitaires marocains.

Autre fait saillant, les étudiants ne sont pas satisfaits de cette expérience d'enseignement à distance imposée dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19.

Dans la même veine, deux enseignants sondés sur trois se déclarent globalement satisfaits de leur expérience en cette période de confinement, alors que

seulement deux étudiants sur 10 font part de leur satisfaction à cet égard.

S'agissant des difficultés auxquelles fait face l'enseignement à distance, une majorité de 78% d'enseignants et de 65,4% d'étudiants évoquent en particulier les problèmes de connexion, considérée comme une condition sine qua non pour l'aboutissement d'un apprentissage de ce genre.

Parmi les autres obstacles, l'enquête cite le déficit constaté en matière d'interaction entre enseignants et étudiants, et le manque d'approches et de modalités partagées par les membres du corps enseignant.

L'enquête a été réalisée entre le 1er et le 12 mai 2020 sur un échantillon représentatif de 200 enseignants et 1.340 étudiants répartis dans plusieurs régions. Elle a été menée notamment par Amine Dafir et Taoufik Benkaarache, enseignants à la Faculté de droit de Mohammedia, Mohamed Belafhaili, enseignant à l'École normale supérieure de l'Enseignement technique (ENSET) de Mohammedia, Achraf Nafzaoui, de l'ENCG Kénitra, Redouane Benabdellouahed, de la Faculté de droit d'Ain-Sbaa, et Adil El Marhoum, de la Faculté de droit Rabat-Agdal.

Son objectif premier consistait à évaluer la satisfaction et le degré d'adaptation des étudiants et des enseignants au dispositif d'enseignement à distance instauré dans le cadre de l'urgence sanitaire.

## Plaidoyer à Safi pour un modèle d'enseignement hybride

Les participants à une visioconférence organisée dans le cadre du Hackathon virtuel de "La Résilience Safi 2020", ont plaidé en faveur de l'adoption, après le déconfinement, d'un modèle d'enseignement hybride qui associe, de manière intelligente, enseignement en présentiel et celui à distance. Cette formule pédagogique qui résulte d'une combinaison de séquences de formation en ligne (e-learning) et de formation en présentiel, offre plus de souplesse et un gain de temps considérable, ont-ils ajouté lors de cette rencontre à distance axée sur l'évaluation de l'expérience de l'enseignement à distance et ses perspectives d'avenir.

Le directeur provincial de l'éducation nationale à Safi, Mohamed Zamhar, a souligné que la pandémie du coronavirus a impacté le secteur de l'enseignement et de la formation, se réjouissant que les enseignants et les cadres éducatifs ont fait montre d'un degré élevé d'adap-

tation avec le mode d'enseignement à distance, même s'ils n'ont pas pu suivre, auparavant, une formation autour de ce mode d'enseignement imposé en ces circonstances exceptionnelles.

Dans ce cadre, il n'a pas manqué de mettre en relief l'implication de tous les acteurs, dont les associations des parents d'élèves, qui ont contribué largement à la réussite de cette expérience considérée comme "solution magique" à même d'éviter "la massification et les rassemblements" en tant que facteur de propagation rapide du coronavirus (Covid-19).

L'enseignement à distance a permis de responsabiliser davantage les élèves, qui se sont vite adaptés à cette situation inédite et ce, malgré certaines contraintes relatives aux disparités sociales et territoriales, a-t-il insisté.

De son côté, Hafid El Qebli, propriétaire d'un établissement d'enseignement privé à Safi, a insisté sur la nécessité de capita-

liser sur cette expérience ayant imposé un accompagnement des élèves par leurs parents, soulignant que la formation à distance a permis de gérer ces circonstances exceptionnelles avec tant de fluidité.

"Au niveau de l'enseignement supérieur, la satisfaction de la formation à distance a été plus grande par rapport aux autres cycles d'enseignement", a estimé, pour sa part, l'enseignant-chercheur au sein de la Faculté polydisciplinaire de Safi, Chemseddine Maya, qui s'est prononcé en faveur de la numérisation de la formation et de la recherche scientifique comme moyen pour promouvoir la qualité de l'enseignement supérieur au Maroc.

Organisé sous le thème "Safi face à la crise, quel avenir ?", par la province de Safi et le Centre régional d'investissement (CRI) de Marrakech-Safi, en collaboration avec la Maison de la science de Safi, le programme "Act4Community" du Groupe OCP, "YouCode" du

Safi, Safi initiative, Hawd Asfi, Association des industriels et patrons d'usines de Safi, BC SKILLS Group, la CGEM Marrakech-Safi, ainsi que d'autres partenaires institutionnels et privés, le Hackathon virtuel de "La Résilience Safi 2020" est ouvert aux étudiants, ingénieurs, designers, développeurs, entrepreneurs, start-up et citoyens de tout âge.

Ce hackathon a aussi offert l'opportunité aux profession-

nels, spécialistes, chercheurs, institutionnels et industriels locaux, mais surtout au jeune public, de se réunir dans un webinar exclusif, de deux jours, où des orientations pertinentes et un cadrage pointu ont été prodigués aux porteurs d'idées innovantes et audacieuses sur le contexte de la pandémie, dans quatre domaines de prédilection, à savoir : l'économie, le social, l'enseignement et la santé publique.



## Solidarité

L'Association "Assemblée du Conseil des Marocains résidant en Côte d'Ivoire" (ACMRCI) a remis, récemment à Abidjan, des aides financières et en vivres à 104 familles marocaines et ivoiriennes, en difficulté en ces temps peu cléments du Covid-19.

L'ACMRCI n'en est pas à son coup d'essai. C'est la deuxième initiative du genre qu'elle initie après une première opération ayant profité, début avril dernier, à une cinquantaine de familles marocaines et marococivoiriennes.

Outre des aides en espèces, les dons distribués se composent essentiellement de vivres et de kits sanitaires (gels hydroalcooliques et masques médicaux).



## Agadir

L'apurement foncier des projets de terrains de proximité, qui seront mis en place dans plusieurs régions de la commune d'Agadir, a été au centre d'une réunion à distance tenue récemment en présence de plusieurs acteurs en la matière.

La réunion, tenue sous la présidence du wali de la région de Souss-Massa et gouverneur de la préfecture d'Agadir-Ida Outanane, a été dédiée à la finalisation de cet apurement foncier dans le cadre du programme du développement urbain d'Agadir entre la période 2020-2024.

Ladite rencontre intervient à la suite de la remise d'une première dotation qui contient 20 terrains situés dans les différentes régions de la commune et dont les travaux débiteront en juin prochain.

# Tenue de 330 audiences à distance et mise au rôle de 5.006 affaires

Un total de 330 audiences ont été tenues à distance et 5.006 affaires mises au rôle dont 2.091 ont été tranchées, depuis le lancement du dispositif des procès à distance, a indiqué lundi le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ).

Dans un communiqué consacré au bilan de ce dispositif sur la période du 11 au 15 mai, le Conseil a exprimé sa fierté du bilan important et des indicateurs positifs qui ont pu être réalisés depuis le début de cette opération.

5.322 détenus ont été jugés à distance afin de les protéger ainsi que l'ensemble des employés et des usagers, contre les éventuels risques sanitaires auxquels ils peuvent être exposés lors de leur transfert au siège du tribunal en ces circonstances exceptionnelles, indique le Conseil, ajoutant que 206 d'en-

tre eux ont été libérés pour diverses raisons.

Ces chiffres et indicateurs, a relevé le CSPJ, reflètent à coup sûr les efforts constants déployés par les institutions et professionnels dans le souci de consolider les meilleures pratiques et d'impulser ce chantier important à tous les niveaux.

Le Conseil s'est dit, dans ce contexte, engagé à mettre en œuvre le dispositif des procès à distance par un suivi régulier de tous ses volets organisationnel, technique et humain dans les différents tribunaux du Royaume, en vue de jeter les bases de cet ambitieux projet de réforme dans un contexte national et international exceptionnel qui exige des approches et des mesures participatives et proactives qui préservent la santé et la sécurité de tous.



# Tétouan se dote d'un laboratoire de biologie moléculaire pour le dépistage du Covid-19

Le système de santé à Tétouan a été renforcé, lundi, par l'ouverture d'un laboratoire d'analyses de biologie moléculaire qui permettra le dépistage du nouveau coronavirus (Covid-19) à travers les tests de la réaction de polymérisation en chaîne (PCR).

Le laboratoire, qui se trouve au Centre hospitalier provincial de Tétouan, offrira ses services aux établissements de santé de Tétouan, M'diq, Fnideq, Chefchaouen, Al Hoceima et Ouezzane, ce qui permettra d'assurer un meilleur suivi du développement de la situation épidémiologique au

niveau des zones concernées.

L'infrastructure médicale de Tétouan a été renforcée par un laboratoire d'analyse de biologie moléculaire qui permettra de réaliser plus de tests quotidiens et facilitera la maîtrise de foyers épidémiologiques, tout en réduisant le délai d'attente des résultats d'analyses, a indiqué Dr Mohamed Khassal, directeur du Centre hospitalier provincial de Tétouan.

Le laboratoire permettra également de mener des campagnes de dépistage précoce dans certaines zones à forte densité de population, telles que les entreprises et les usines, a-t-il expliqué dans une déclaration à la presse, notant qu'une période d'essai des équipements et résultats du laboratoire a été menée samedi et dimanche derniers avant l'ouverture officielle.

Pour sa part, le médecin-colonel Fouad Amal Wahid, chef de l'équipe médicale et sociale des Forces Armées Royales déployée à Tétouan, a fait savoir que le système de santé de la ville de Tétouan a été renforcé par un laboratoire pour réaliser

des tests de la réaction de polymérisation en chaîne (PCR), notant que le laboratoire permettra à l'ensemble des intervenants oeuvrant pour contenir le Covid-19 de travailler de manière plus efficace, de réduire le délai d'attente des résultats des analyses et d'effectuer des tests à plus grande échelle.

Quant au Dr Nabil Ouaziza, docteur biologiste au laboratoire, il s'est félicité de la création du laboratoire de biologie moléculaire à l'hôpital provincial de Tétouan, avec un équipement moderne et avancé pour dépister le coronavirus, ainsi qu'une équipe de médecins biologistes, de docteurs, d'aides médicaux et de techniciens de laboratoire, ajoutant que le laboratoire mène des tests de PCR, technique de référence pour le diagnostic du Covid-19, qui repose sur la détection qualitative de l'ARN (acide ribonucléique) du SARS-CoV-2 par une technique de RT-PCR permettant de détecter la présence du virus dans l'organisme en utilisant des techniques d'amplification moléculaire.





## Trump menace de couper les vivres à l'OMS pour de bon



Le président américain, Donald Trump, a menacé lundi de couper les vivres à l'OMS pour de bon et révélé qu'il prenait de l'hydroxychloroquine à titre préventif, au moment où des résultats encourageants pour un vaccin expérimental contre le coronavirus émergent.

La pandémie a déjà fait plus de 316.000 morts dans le monde, et les Etats-Unis sont le pays le plus touché avec plus de 90.000 décès et au moins 1,5 million de contaminations.

Multiplicant les critiques contre l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour sa gestion de la crise, M. Trump lui a donné un mois pour obtenir des résultats significatifs.

"Si l'OMS ne s'engage pas à des améliorations notables dans un délai de 30 jours, je vais transformer la suspension temporaire du financement envers l'OMS en une mesure permanente et reconsidérer notre qualité de membre au sein de l'organisation", a tweeté M. Trump.

L'épidémie de Covid-19 a mis à genoux les grandes économies mondiales. De nombreux pays s'efforcent de relancer l'activité, à l'image de l'Union européenne, Paris et Berlin ayant proposé lundi un plan de relance massif de 500 milliards d'euros pour aider le Vieux continent à surmonter cette crise historique.

La chancelière allemande, Angela Merkel, et le président français, Emmanuel Macron, ont proposé que la Commission européenne finance ce

soutien à la relance en empruntant sur les marchés "au nom de l'UE", avant de reverser cet argent aux pays européens et "aux secteurs et régions les plus touchés".

Alors que la course au vaccin se poursuit dans le monde, la société américaine biotechnologique Moderna, l'une des plus avancées en la matière, a annoncé lundi des résultats encourageants mais à prendre avec précaution pour son vaccin expérimental chez huit volontaires, avant des essais à grande échelle prévus en juillet.

Donald Trump s'est réjoui des avancées de la jeune société dans laquelle le gouvernement américain a investi près d'un demi-milliard de dollars, et il a créé la surprise en révélant qu'il prenait l'hydroxychloroquine, un médicament contre le paludisme dont l'efficacité contre le coronavirus n'a pas été démontrée.

"J'en prends depuis une semaine et demie (...) je prends un comprimé par jour", a déclaré M. Trump lors d'un échange avec des journalistes à la Maison Blanche, soulignant qu'il n'avait "aucun symptôme" du Covid-19.

"Cela ne va pas me faire de mal, c'est utilisé depuis 40 ans pour le paludisme (...), beaucoup de médecins en prennent", a encore dit M. Trump, alors que les autorités sanitaires américaines ont mis en garde contre l'utilisation de cet antipaludéen en dehors d'un milieu hospitalier ou d'essais cliniques.

En pleine rivalité américano-européenne sur un futur vaccin, le président chinois, Xi Jinping, a de son côté assuré qu'un éventuel vaccin chinois contre le coronavirus serait un "bien public mondial".

Il s'exprimait lors de l'assemblée annuelle de l'OMS en visioconférence mouvementée lundi, au cours de laquelle les Etats-Unis ont réitéré leurs critiques. Depuis la Maison Blanche, M. Trump accusera l'OMS d'être "une marionnette de la Chine".



L'Italie et l'Espagne ont vu leur bilan quotidien passer sous le seuil des 100 morts pour la première fois en deux mois

Si un vaccin est découvert, a déclaré en écho au président chinois M. Macron, il devra être "un bien public mondial, auquel chacun devra pouvoir avoir accès".

Dans l'attente d'un traitement, le coronavirus progresse, notamment en Inde, pays de 1,3 milliard d'habitants qui a prolongé jusqu'à fin mai les mesures de confinement.

Le Brésil est lui devenu le troisième pays en terme de contaminations (254.220) et 16.792 morts, sixième bilan mondial, vraisemblablement très en dessous de la réalité, selon des experts.

"Je n'aurais jamais imaginé que ça pourrait arriver à ma famille: imaginez, perdre trois enfants", a déclaré à l'AFP la Brésilienne Maria Nunes Simimbu, 76 ans, qui a vu mourir au total cinq membres de sa famille.

En Europe, où les pays les plus touchés – Italie et Espagne – ont vu leur bilan quotidien passer sous le seuil des 100 morts pour la première fois en deux mois, le déconfinement se poursuit.

Cafés et restaurants ont rouvert en Macédoine du Nord mardi. En Angleterre, les entraînements pour préparer la Premier League – championnat de football le plus suivi au monde – devaient reprendre mardi en petits groupes, comme l'ont fait la veille les clubs espagnols, alors qu'en Allemagne la Bundesliga a fait son retour le week-end dernier sans spectateurs.

Du Portugal à l'Azerbaïdjan en

passant par le Danemark ou l'Allemagne, d'autres pays ont avancé la levée progressive des restrictions.

En Italie, premier pays à avoir adopté un confinement total de sa population, les "espressos" sont de retour en terrasse et dans les commerces depuis lundi. Raimondo Ricci, le patron du San Eustachio Il Caffè à Rome, houpillait en plaisantant son serveur, après plus de deux mois d'inactivité: "Il ne sait plus ce qu'il fait!".

Dans la cité du Vatican, la basilique Saint-Pierre de Rome a rouvert au public. Autre symbole fort, en Grèce, l'Acropole, monument le plus visité du pays, accueille à nouveau les touristes.

"C'était mon rêve", s'est exclamée Barbara Reno Gonzalez, une écrivaine américaine qui "attendait depuis deux mois de voir l'Acropole". Elle était arrivée le 18 mars en Grèce, quelques jours avant le confinement général.

En Belgique, Paul Leblanc, professeur d'un lycée d'Ixelles, près de Bruxelles, a accueilli ses élèves avec l'air du film Star Wars, pour marquer, a-t-il expliqué "une rentrée masquée".

En revanche, le confinement va rester en vigueur en Turquie pour toute la durée de l'Aïd el-Fitr, la fête qui marquera la fin du ramadan. Des mesures semblables ont été prises en Syrie, qui n'organisera pas de prières collectives, et dans d'autres pays à majorité musulmane comme l'Egypte ou l'Algérie.

# Un labo chinois pense pouvoir stopper la pandémie sans vaccin

Une centaine de laboratoires mondiaux rivalisent pour produire un vaccin contre le nouveau coronavirus, mais en Chine des chercheurs affirment avoir déjà mis au point un traitement à même d'arrêter l'épidémie.

Un médicament en phase de test à la prestigieuse Université de Pékin ("Beida") permettrait non seulement d'accélérer la guérison des malades, mais aussi d'immuniser temporairement contre le Covid-19.

Lors d'un entretien avec l'AFP, Sunney Xie, directeur du Centre d'innovation avancée en génomique de Beida, explique que le traitement marche chez la souris.

Son laboratoire a prélevé des anticorps auprès de 60 patients guéris de la maladie avant de les injecter chez les rongeurs.

"Au bout de cinq jours, leur charge virale avait été divisée par 2.500", assure-t-il. "Cela signifie que ce médicament potentiel a un effet thérapeutique".

Une étude sur cette recherche a été publiée dimanche dans la revue spécialisée "Cell". L'étude y voit "un remède" potentiel contre la maladie et note qu'elle permet d'accélérer la guérison.

"Nous sommes experts en séquençage de cellule unique, pas des immunologues ni des virologues", souligne le professeur Xie. "Lorsque nous avons constaté que notre approche permettait de trouver un anticorps qui neutralise (le virus), nous avons été transportés de joie".

Selon lui, le traitement pourrait être disponible avant la fin de l'année, à temps en cas de nouvelle offensive hivernale du Covid-19 qui, surgi en Chine à la fin de l'an dernier, a déjà contaminé 4,5 millions de personnes



dans le monde, dont plus de 316.000 mortellement.

"La préparation des essais cliniques est en cours", ajoute le chercheur, précisant qu'ils se dérouleront en Australie et dans d'autres pays. Avec la décrue de l'épidémie en Chine, le géant asiatique ne dispose pas suffisamment de porteurs du virus pour procéder à des essais sur l'homme.

"Ce que nous espérons, c'est que ces anticorps deviennent un médicament spécial qui permettra d'arrêter la pandémie", déclare-t-il.

Si plus d'une centaine de labora-

toires mondiaux se sont lancés dans la recherche d'un vaccin, celui-ci pourrait n'être disponible que dans 12 à 18 mois, a averti l'Organisation mondiale de la santé.

Un traitement à base d'anticorps pourrait donc s'avérer plus rapide à diffuser dans la population.

En Chine, plus de 700 patients ont déjà reçu du plasma (un constituant du sang) de malades guéris, une technique qui a produit "de très bons effets", selon les autorités sanitaires.

Mais la quantité de plasma disponible "est limitée", relève le professeur

Xie. Alors que les 14 anticorps utilisés dans sa recherche pourraient être rapidement reproduits à grande échelle, selon lui.

Cette approche a déjà été adoptée avec succès pour combattre d'autres virus, comme le VIH, Ebola et le Syndrome respiratoire du Moyen-Orient (Mers).

Un traitement contre Ebola, le remdesivir, a donné de bons résultats aux Etats-Unis contre le Covid-19, accélérant la guérison des malades, mais sans réduire significativement le taux de mortalité.

Selon le professeur Xie, le traitement mis au point à Pékin pourrait lui offrir une immunité momentanée face au virus.

L'étude révèle que si l'on injecte des anticorps à une souris avant de lui administrer le virus, elle reste à l'abri de l'infection.

Cela permettrait de protéger des soignants pendant quelques semaines, voire quelques mois, espère le spécialiste chinois.

"Nous pourrions stopper la pandémie avec un traitement qui marche, même sans vaccin", espère-t-il.

## Quand l'Afrique relève le défi technologique du virus

Face à une pandémie qui bouleverse le monde, des entrepreneurs et des ingénieurs africains s'affairent à élaborer localement des solutions destinées à préparer le continent aux pires scénarios.

Lorsque le nouveau coronavirus a frappé l'Afrique, les images d'hôpitaux surpeuplés et de soignants aux impressionnantes tenues de protection peuplées de télévisions depuis des semaines.

A Nairobi, Mehul Shah a vite compris qu'il pouvait jouer un rôle de premier plan, pour fabriquer localement les indispensables équipements de protection.

En seulement trois jours, son entreprise d'impression 3D, Ultra Red Technologies, a mis au point un prototype de bandeau de protection, sur lequel on fixe une feuille de plastique pour former une visière.

Elle en fabrique aujourd'hui 500 par jour.

"C'est très important de pouvoir montrer aux Kenyans que nous pou-

vons fabriquer ces équipements ici, que nous n'avons pas besoin de les importer. Nous avons le savoir-faire et les moyens de les produire ici", raconte-t-il à l'AFP.

Même si le Kenya n'a officiellement recensé à ce jour que moins de mille cas de nouveau coronavirus, dont 50 décès, "nous nous préparons au scénario du pire", reconnaît Mehul Shah, qui se félicite du nouvel état d'esprit en vigueur.

"Toutes les entreprises cherchent à savoir comment utiliser leurs ressources pour aider. Les concurrents qui s'affrontaient hier mutualisent aujourd'hui leurs efforts".

Le secteur numérique, en plein boom au Kenya, travaille lui sur des applications de traçage.

L'entreprise FabLab de Kisumu, la troisième ville du pays, a ainsi développé l'application Swafari (Safari signifie voyage en swahili), qui permet de suivre les déplacements des passagers des transports collectifs.

Elle permet aux passagers qui

prennent un minibus de transport collectif de s'identifier, en même temps qu'ils entrent le numéro d'immatriculation du véhicule.

"Si l'un des passagers est testé positif, nous sommes en mesure de retrouver toutes les personnes qui se sont enregistrées et qui étaient à bord du véhicule", souligne Tairus Ooyi, un responsable de FabLab.

L'innovation a aussi été fertile dans le domaine de la production de respirateurs artificiels, cruciaux pour sauver des vies car ils permettent d'assurer la ventilation artificielle des poumons de patients souffrant d'une pneumonie causée par le virus.

En Afrique, la plupart des pays ne disposent que d'une poignée de ces machines, certains n'en ont même aucune.

"Le Kenya ne disposait que de quelques 50 respirateurs en état de marche pour une population de plus de 50 millions d'habitants", souligne le docteur Gordon Ogwen, professeur de médecine à l'université de Kenyatta, à Nairobi.

"Et au-delà de la pandémie, de nombreuses maladies rendent nécessaires leur utilisation".

Des étudiants en ingénierie ont alors mis au point, en collaboration avec le département médical de l'université, un respirateur à bas prix, qui fait encore l'objet de tests cliniques avant utilisation. Il ne coûte qu'un dixième du prix d'une machine importée - estimé à 10.000 dollars.

"Nos jeunes ont la solution à de nombreux problèmes auxquels le monde est confronté aujourd'hui... C'est très excitant de voir ce qu'ils arrivent à faire avec les ressources dont ils disposent", commente Nicholas Gikonyo, directeur du Centre national de recherche en phytothérapie de l'université de Kenyatta.

Au Ghana, des universités d'Accra et de Kumasi ont joint leurs efforts pour concevoir un respirateur coûtant entre 500 et 1.000 dollars, dont le montage ne prend qu'une heure.

Et en Somalie, un étudiant de 21 ans, Mohamed Adawe, a inventé un ac-

cessoire facilitant la réanimation cardio-respiratoire.

Alors que les soignants doivent normalement faire parvenir de l'oxygène au patient via un sac d'insufflation, le dispositif d'assistance respiratoire de Mohamed Adawe - composé d'une boîte en bois, de tuyaux et d'un système électrique - transfère l'oxygène depuis un ballon autoremplisseur jusqu'au patient via un tuyau.

"J'ai vu des gens qui avaient des difficultés à respirer mourir parce qu'ils ne pouvaient pas bénéficier d'une machine pour leur faire parvenir l'oxygène vital dont ils avaient besoin", raconte Adawe Mohamed.

Outre les équipements de fabrication locale, les pays africains utilisent également la haute technologie pour lutter contre le virus.

Le Rwanda utilise ainsi des robots humanoïdes dans les centres de traitement du coronavirus, pour minimiser les contacts entre humains. Ils sont notamment en mesure de prendre la température des patients.

# Dérapage islamiste à Témara

Ce qui s'est passé dernièrement à Témara est aussi bien triste, scandaleux que très dangereux. Il faut sérieusement se demander qui a donné cette idée farfelue, dictée par un goût de la bizarrerie et de l'irrationnel, au Conseil de commune de Témara, dominé par des islamistes fanatiques et possessifs, de nommer des rues marocaines d'après des prédicateurs khalijis qui transpirent la haine, la xénophobie islamiste et l'intolérance. Un échantillon : Khalid Saoud El Halibi, Ahmed Anakib, Adam Adahlouss, Khalid Assoltan, Khalid Alhomodi. La figure hideuse de l'islam politique dans toute son horreur.

On ne peut donner ces noms khalijis à des rues marocaines que s'il y a eu un « échange de marchandises » ou les représentants dudit Conseil, dirigé par une entité islamiste qui excelle dans la provocation goguenarde et ironie vengeresse, ont été aveuglés par l'idéologie de l'islam politique qui représente une menace sérieuse et imminente pour le Royaume. On n'a pas oublié encore les attentats terroristes et barbares du 16 mai qui restent à jamais gravés dans la conscience collective de toutes les Marocaines et Marocains ; nous sommes encore en plein mai. Vraiment quelle prouesse, quel doigté et quel timing !

Ce Conseil de commune doit être possédé par les idées les plus saugrenues, les plus endiablées qu'on puisse imaginer. Est-ce qu'il n'a pas pu se rendre compte que la quasi-totalité des noms de rues représentent la mémoire collective d'une commune, d'une ville, d'une province, d'un pays, d'un espace de culture commun et qu'ils sont liés étroitement à l'histoire de ce pays ? Est-ce que cela est le fruit d'une arrogance islamiste, foyer d'une maladie incurable, d'un orgueil salafiste de grossièreté étalée, ou cela est dû simplement au profond mépris que ces gens éprouvent pour un Etat démocratique et pour l'Etat de droit ?

Est-ce que nous sommes dépourvus d'imagination de sorte qu'on serait tenu de nous approvisionner en noms de rues originaires de zones de conflits, de guerres fratricides et de tensions inter-confessionnelles ?

Il y a différentes possibilités, si on se donne un peu de peine et on creuse seulement et davantage dans le patrimoine national, on ne va pas tarder à réaliser qu'il y a un potentiel inépuisable d'alternatives : les rivières, les plantes, la faune et la flore qui compte plus de 7000 espèces au Royaume. Où est alors le problème ? L'islam politique !

Normalement, beaucoup de rues portent le nom de personnalités importantes, reconnues, réputées pour leurs qualités, moralement et intellectuellement distinctes de toutes les autres, sans aucune charge négative, des personnalités exemplaires et qui jouent un rôle modèle pour les autres, ce qui n'est pas le cas des noms précités plus haut.

Dans les démocraties occidentales, c'est un sujet tabou de nommer des rues d'après des personnes qui sont encore en vie, afin de ne pas perdre de vue l'expérience douloureuse de la deuxième guerre mondiale ; parce que cela rappellerait le culte de la personnalité, devenue par la suite une forme de religion autorisée, comme c'était le cas pendant la période de l'Allemagne nazie, du fascisme



en Italie et du bolchevisme de l'Union soviétique. Une panoplie de rues ont porté le nom de Adolf Hitler, Mussolini ou Staline.

L'islam politique restera toujours un sujet qui devrait interpeller l'Etat marocain et la société civile libre, non partisane ; et c'est un sujet qui nous préoccupera aussi bien sur le plan local qu'à l'international. Ainsi, il restera un danger, une crainte qui ne s'atténuera et ne s'apaisera jamais, si l'Etat ne prend pas des mesures robustes et appropriées. Il n'y a aucun doute que l'islam politique aspire à la révolution islamiste mondiale ; Témara n'est qu'une première étape, et c'est comme ça que se développe un tsunami dévastateur, des petites vagues au début, qui se transforment par la suite en une vague monstrueuse. Les Ayatollahs iraniens et khalijis sont le meilleur exemple en la matière.

La marche légale et obstinée à travers les institutions, Conseil de commune de Témara, doit servir à imposer les choix et idées de l'islam politique. Même la coalition avec des partis adverses n'est qu'une ruse ; elle est particulièrement indispensable dans le but d'accélérer la mainmise sur l'Etat et toutes ses institutions. Le bolchevisme, l'idée collectiviste est morte, l'islam politique a pris sa place, et il continue à influencer fortement sur l'imaginaire collectif, surtout des couches sociales vulnérables qui ne discernent pas encore le grand projet nuisible des frères musulmans marocains.

Ce que les islamistes marocains ont réalisé jusqu'à présent, c'est de fragiliser et de diviser la société marocaine, pas plus, sans aucune valeur ajoutée. Et si un grand nombre de Marocains et de Marocaines se sont enrichis, ce sont eux en premier lieu, tout en garantissant aux membres du parti des postes importants dans la fonction publique. Pour des raisons d'équité, cela vaut pour tous les autres partis politiques marocains. Hélas !

L'islam politique est un contre-projet à un Etat moderne, à un Etat de droit, à la démocratie et au droit à la liberté de l'individu. Il s'agit d'une idéologie de pouvoir et de domination qui suscitera toujours un climat de tension, d'insécurité constante aussi bien à Témara, Tanger, ou ailleurs. La fixation de but de l'islam politique est la transformation, la réorganisation révolutionnaire de la société marocaine et de l'Etat au moyen des pratiques et des valeurs de l'Islam ; et c'est là le nœud du problème,



surtout pour ceux qui ne connaissent pas les manigances des partis d'obédience islamiste.

L'Etat marocain doit vraiment envisager la possibilité de radier les prédicateurs de la haine de la fonction publique, et toute personne qui essaye d'endoctriner les élèves des écoles, collèges et lycées étatiques ou privés ; car le dérapage islamiste à Témara n'a pu naître et surgir à la surface que d'après un projet idéologique de longue date et des plus inquiétants, tout en tenant compte que les représentants de cette commune ont été bien scolarisés au Maroc, et pas dans un autre pays. Les premières assises de la mouvance islamiste ont été jetées pendant le début des années 80 par l'ancien ministre de l'Intérieur Driss Basri, qu'on pourrait qualifier avec confiance de père fondateur des frères musulmans marocains, paradoxalement sans vraiment le vouloir, calcul et tactique politiques pas plus.

Après cette expérience douloureuse de Témara, il est impératif de créer une commission consultative auprès de chaque commune, et cela dans tout le pays, qui sera composée de spécialistes de langues vivantes, d'histoire, de littérature, de culture, de musique, de géographie, etc dans le but d'éviter que pareille situation se reproduise, mais de promouvoir aussi la gente féminine, exclue jusqu'à présent des noms de rues et boulevards marocains. Le rôle de cette com-

mission sera d'établir des expertises, tout en tenant compte du patrimoine local, régional et suprarégional, et qui seront contraignantes par la suite pour la commune en question.

On peut envisager par exemple trois types de critères : A, « convenable », B, « discutable », C, « inadmissible ». Et les noms de rues qui ont garni quelques artères de Témara jusqu'à une date récente ont été bel et bien « inadmissibles ». Un grand bravo pour la société civile locale non partisane et son implication immédiate et inconditionnelle, initiative louable et pleine de bon sens !



Par Mourad Alami  
Professeur universitaire émérite au Maroc (Fès), en Allemagne (Cologne) et en Chine (Hefei et Chongqing)  
Écrivain et poète de langue allemande, traducteur et chroniqueur

## Le Crédit Agricole du Maroc renforce son infrastructure d'agences mobiles

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc (CAM) a décidé de consolider et de renforcer sa politique de proximité en augmentant le nombre de ses agences mobiles, de 50 à 100 dans l'immédiat, et en créant une direction centrale Réseau rural mobile.

Cette direction centrale Réseau rural mobile a pour mission d'assurer une gestion centralisée et dynamique du parc des agences mobiles et de veiller à son développement continu ainsi qu'à son déploiement opérationnel grâce à une mutualisation des infrastructures pour le compte de l'ensemble des entités du Groupe (CAM, ARDI, TEF, CAM Leasing...), indique-t-on dans un communiqué du Groupe.

Initialement destinées à accompagner les activités hebdomadaires des souks dans les zones rurales, les agences mobiles sont aujourd'hui déployées dans le cadre de l'opération de distribution des aides de l'Etat, rapporte la MAP. Elles seront mobilisées pour des actions spécifiques en rapport, notamment, avec l'inclusion financière, la digitalisation et l'accompagnement des TPE, selon la même source.

Fruit d'une concertation avec le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts dans le cadre de l'implémentation de la stratégie "Génération Green", ce renforcement organisationnel acte la mobilisation continue du Groupe CAM en matière d'accompagnement des populations rurales et s'inscrit pleinement dans sa mission de service public.

Et de noter que le parc des agences mobiles constitue une vraie force de frappe et un outil efficace pour servir les populations rurales, notamment celles des territoires enclavés. Son déploiement permettra au Groupe d'intensifier son intervention au niveau de l'agriculture solidaire et des activités économiques en milieu rural et d'ancrer son rôle de partenaire de référence du monde rural.

Le réseau d'agences mobiles CAM a démontré, au cours de la crise générée par la pandémie de Covid-19, son efficacité et son agilité pour atteindre les populations rurales les plus enclavées, rappelle le communiqué, faisant observer que grâce à sa mobilisation, les aides distribuées par l'Etat ont pu être acheminées in situ vers des milliers de bénéficiaires qui ont ainsi pu y accéder de façon rapide et sécurisée.

## Les transactions immobilières dégringolent au premier trimestre



Selon des chiffres publiés par Bank Al-Maghrib (BAM) et l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (ANCFCC), l'indice des prix des actifs immobiliers (IPAI) a accusé une baisse, en glissement annuel, au premier trimestre de 2020.

« Les prix ont connu un repli de 1,4%, avec des baisses de 1,5% pour les actifs résidentiels, de 1,2% pour les terrains et de 2% pour les biens à usage professionnel », a indiqué BAM et l'ANCFCC.

« Pour ce qui est des transactions, leur nombre a reculé de 29,5%, résultat des baisses des ventes du résidentiel de 30,6%, des terrains de 28,7% et des biens à usage professionnel de 22,3% », ont poursuivi BAM et la Conservation foncière dans une note sur la tendance globale du marché immobilier au cours du premier trimestre 2020.

A titre de comparaison, rappelés qu'au précédent trimestre (le quatrième de l'année 2019), l'IPAI avait enregistré un recul de 0,5%, en glissement annuel, reflétant des diminutions des prix de 0,9% pour les terrains et de 0,6% pour les actifs résidentiels ; alors que les prix des biens à usage professionnel s'étaient en revanche accrus de 1,6%.

Durant cette même période, le nombre de transactions avait dégringolé de 10,8%, touchant l'ensemble des catégories de biens avec des baisses de 14,1% pour les terrains, de 10,5% pour le résidentiel et de 4,9% pour les biens à usage professionnel.

Par catégorie d'actifs, il ressort des tendances observées au cours des trois premiers mois de l'année 2020 que les prix du résidentiel

sont dépréciés de 1,5%, en liaison avec les replis des prix de 1,2% pour les appartements, de 3,2% pour les maisons et de 4,7% pour les villas.

A en croire la note de BAM et l'ANCFCC, « les ventes ont baissé de 30,6%, avec des reculs de 30,8% pour les appartements, de 27,7% pour les maisons et de 30,5% pour les villas ».

En ce qui concerne le foncier, il ressort de l'analyse des données statistiques que les prix ont reculé de 1,2% ; tandis que le nombre de transactions a accusé une baisse de 28,7%.

Quant aux prix des biens à usage professionnel, la tendance est à la baisse. En effet, ceux-ci « ont reculé de 2%, reflétant une baisse de 2,6% pour les locaux commerciaux, les prix des bureaux ayant, en revanche, progressé de 2% », ont indiqué BAM et l'ANCFCC relevant en

outre une régression des transactions de 22,3%, « avec des diminutions de 22,1% des ventes portant sur les locaux commerciaux et de 23,3% de celles des bureaux ».

Il est à noter qu'en glissement trimestriel, la tendance globale du marché immobilier au cours du premier trimestre 2020 est également à la baisse.

En effet, l'IPAI a reculé de 1,6%, reflétant des régressions de 1,8% pour les prix du résidentiel, de 1,1% pour ceux du foncier et de 3,3% pour ceux des biens à usage professionnel.

D'après la note de BAM et l'ANCFCC, « le volume des transactions a enregistré une diminution de 31,2% traduisant des replis des ventes de l'ensemble des catégories, soit 32,9% pour le résidentiel, 27,2% pour les terrains et 25,6% pour les biens à usage professionnel ».

Pour rappel, l'IPAI avait affiché une baisse de 0,4% au quatrième trimestre de 2019, en glissement trimestriel. Dans une note publiée à cette période, BAM et l'ANCFCC avaient expliqué que « cette évolution recouvre des diminutions des prix de 0,8% pour les terrains et de 0,4% pour les biens résidentiels, ainsi qu'une hausse de 2,3% de ceux des biens à usage professionnel ».

La même note avait en parallèle souligné que « le nombre de transactions a connu une régression de 0,7%, recouvrant une baisse de 2,7% pour les biens résidentiels, une hausse de 17% pour les actifs à usage professionnel, ainsi qu'une stagnation pour les terrains ».

S'agissant des prix du résidentiel au premier trimestre 2020, il apparaît qu'ils ont dégringolé de 1,8% suite aux baisses observées au niveau de

toutes les catégories d'actifs « avec des taux de 1,4% pour les appartements, de 3,3% pour les maisons et de 5,2% pour les villas ».

En ce qui concerne le volume des transactions, « il a reculé de 32,9%, résultat des régressions des ventes des appartements de 33,1%, des maisons de 33,3% et des villas de 20,9% », selon la même note.

S'agissant du foncier, il a été constaté que les prix des terrains ont diminué de 1,1% et les transactions ont régressé de 27,2%.

Cette tendance a également été observée au niveau des biens à usage professionnel dont l'indice des prix « a connu une diminution de 3,3% recouvrant un recul de 5,4% des prix des locaux commerciaux et une hausse de 8,2% de ceux des bureaux », ont fait savoir BAM et l'ANCFCC.

Pareil pour le volume des transactions qui s'est replié de 25,6%, après une baisse de 26,2% des ventes des locaux commerciaux et de 21,7% de celles des bureaux.

Enfin, pour l'ensemble de l'année 2019, rappelés que les prix des actifs immobiliers étaient ressortis en quasi-stagnation par rapport à 2018 pour l'ensemble des catégories de biens et que le volume des transactions avait en parallèle enregistré une baisse de 3,8% après une hausse de 4,8% en 2018.

Des analyses couvrant cette année, il en était ressorti que la contraction des ventes avait concerné l'ensemble des catégories de biens avec des diminutions de 10,2% pour les terrains, de 4,7% pour les biens à usage professionnel et de 1,9% pour les biens résidentiels.

Alain Bouthy



Les prix des actifs immobiliers accusent une baisse de 1,4% en glissement annuel et de 1,6% en glissement trimestriel

## Marsa Maroc améliore son CA à fin mars

Le chiffre d'affaires consolidé de Marsa Maroc s'est établi à 772 millions de dirhams (MDH) au 31 mars 2020, en hausse de 6% par rapport à celui réalisé à la même période une année auparavant. Les investissements engagés par la Sodex S.A à cette date se sont élevés à 17 MDH, contre 13 MDH au 31 mars 2019, indique la société d'exploitation des ports dans une communication financière sur ses indicateurs du premier trimestre 2020.

A fin mars 2020, l'endettement net du groupe s'est élevé à 233 MDH, composé de 908 MDH de dettes de financement et 675 MMDH de disponibilités, a fait savoir la même source, précisant que les disponibilités ont baissé suite aux injections de capital réalisées dans la filiale Tanger Alliance ainsi que le don de 300 MDH

fait par la société au Fonds spécial de gestion de la pandémie de Covid-19. Au niveau des indicateurs d'activité, le trafic global traité au premier trimestre 2020 par Marsa Maroc et ses filiales s'est établi à 9,92 MT en hausse de 2% par rapport à la même période de 2019. Ce niveau d'activité résulte principalement de l'augmentation de 3% à 270 KEVP du trafic conteneurisé, selon Marsa Maroc, qui note que le trafic des vracs et divers s'est maintenu au même niveau que le premier trimestre de 2019, soit 7,2 MT.

S'agissant de la pandémie de Covid-19, Marsa Maroc affirme qu'elle "assure la continuité de ses activités dans l'ensemble des terminaux, tout en prenant les précautions nécessaires afin de protéger la santé et la sécurité de ses collaborateurs et de ses clients".

## La CMT affiche un chiffre d'affaires en retrait

La Compagnie Minière de Touissit (CMT) a réalisé un chiffre d'affaires de 88 millions de dirhams (MDH) au terme du premier trimestre de 2020, en recul de 26% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Cette baisse est attribuée essentiellement à la chute des cours des métaux de base et des régularisations des montants des factures provisoires au 31/12/2019, indique la CMT dans un communiqué sur ses résultats au T1-2020.

La Compagnie a mis en place un plan de continuité de son activité qui lui a permis de limiter fortement la baisse de sa production de concentré en raison des mesures sanitaires et organisationnelles mises en place

dès le mois de mars 2020, à moins de 8% par rapport à 2019, précise le communiqué.

Par ailleurs, les cours de vente du plomb ont connu une baisse de 17% par rapport à la même période de l'exercice précédent, dans un contexte de crise sanitaire mondiale résultant de la pandémie de Covid-19. S'agissant du volume d'investissements, la CMT fait état d'une augmentation des investissements à 27 MDH à fin mars 2020, une évolution due en grande partie au rythme de croisière atteint par les travaux de creusement du nouveau puits. L'endettement a connu pour sa part une forte baisse, à la suite du remboursement des échéances du groupe, pour s'établir à 199 MDH au T1-2020.

# Le Maroc dispose d'un remarquable potentiel digital au niveau régional

Le Maroc dispose d'un remarquable potentiel digital à la faveur d'une série d'atouts ayant permis de mettre en évidence son rayonnement sur toute l'Afrique, a estimé Chakib Achour, directeur marketing et stratégie de Huawei Maroc.

"Le potentiel du marché digital d'ici 2025 représente à peu près 1.000 milliards de dollars (...) Dans ce panorama mondial, les atouts du Maroc, notamment en termes de stabilité politique, mais également de richesse culturelle, de réservoir de talents et de croissance démographique, ont permis de mettre en

évidence le remarquable potentiel digital de ce pays et son rayonnement sur toute l'Afrique", a indiqué l'expert marocain. Ce dernier est intervenu lors de la 14ème édition du Festival Printemps Agdal-Riyad organisée, cette année, en visioconférence en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Dans sa présentation, intitulée "Le digital au service du citoyen" et destinée à "réinscrire les avancées de la transformation digitale mondiale dans le contexte du Maroc d'aujourd'hui", M. Achour n'a pas manqué d'analyser les rapports entre les investissements dans les technologies de l'information et les performances économiques sous l'angle des croissances comparées de 12 pays représentatifs et de leurs stratégies digitales (Allemagne, Canada, Brésil, Royaume-Uni, Etats-Unis, Arabie Saoudite, Russie, Singapour, Chine, Japon, Inde et Australie).

Aussi, rapporte la MAP, il a mis en avant les aspects clés de l'impact des nouvelles technologies sur la vie humaine et les performances des entreprises et des gouvernements, évoquant, dans ce sens, la contribution des technologies de l'information dans le contexte de la pandémie de Covid-19 tant au niveau de l'éducation que du télé-



travail et du déploiement ultra-rapide de centres de soins.

"Le digital n'est pas simplement une réalité technologique mais c'est également un facteur d'amélioration de la vie et de la société humaine", a indiqué M. Achour, qui a abordé une série de questions allant de "la nécessité du développement du digital" au temps du coronavirus, à son im-

pact sur le quotidien.

"L'avenir d'un Maroc digital connecté au service du citoyen et du social" et les moyens susceptibles de positionner le Maroc en tant que "future nation digitale, ambitieuse, créatrice de richesse et un pôle technologique digital régional", ont également été évoqués, au même titre que les engagements du géant chinois des

télécommunications, Huawei, pour contribuer à la construction d'un Maroc pleinement connecté et intelligent, par le directeur marketing et stratégie de Huawei Maroc, qui revendique 20 ans d'expérience dans les domaines des NTIC et de la transformation digitale, au sein d'IBM Europe, Oracle France, SAP Europe, puis Accenture MENA.



**Réinscrire les avancées de la transformation numérique mondiale dans le contexte du Royaume**

## Taqa Morocco enregistre un RNPG en baisse au premier trimestre

Le résultat net part du groupe (RNPG) Taqa Morocco s'est établi à 152 millions de dirhams (MDH) au terme du premier trimestre de 2020, en baisse de 42,8% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Le RNPG a atteint 152 MDH au T1-2020 contre 265 MDH à fin mars 2019 suite à l'évolution du résultat d'exploitation consolidé et celle du résultat financier consécutif à la baisse de la rémunération de la trésorerie disponible, indique Taqa Morocco dans un communiqué financier.

Et de noter qu'il en découle un taux de marge nette consolidé qui s'élève à 9,2% contre 14,3% à fin mars 2019, rapporte la

MAP. Ainsi, le résultat d'exploitation consolidé s'est élevé à 467 MDH contre 654 MDH à fin mars 2019 suite à la réalisation de la révision majeure planifiée de l'Unité 5, relève la même source, ajoutant que le taux de marge opérationnelle consolidé s'est établi à 24,8% au T1-2020 contre 27,5% à fin mars 2019.

Pour sa part, le chiffre d'affaires consolidé a atteint 1,883 milliard de dirhams (MMDH) contre 2,375 MMDH au 31 mars 2019, précise le groupe, expliquant ce retrait par la réalisation de la révision majeure planifiée de l'Unité 5 de 68 jours au cours du T4-2019 en conformité avec le plan de maintenance, la diminution des frais d'énergie

consécutif à l'évolution du prix d'achat du charbon sur le marché international et par une bonne performance opérationnelle de l'ensemble des unités.

Par ailleurs, Taqa Morocco a affiché un taux de disponibilité des Unités 1 à 4 de 95% contre 98,7% à fin mars 2019, tenant compte de la réalisation de l'arrêt planifié de 7 jours de l'Unité 3, en conformité avec le plan de maintenance, indique le groupe. Quant au taux de disponibilité des Unités 5&6, il a été en hausse à 96,6% contre 90,8% à fin mars 2019, dû à la réalisation en 2019 des arrêts planifiés des Unités 5 et 6 conformément au plan de maintenance, selon le communiqué. Le groupe fait également sa-

voir que le montant des investissements consolidés s'est élevé à 146 MDH, contre 1 MDH au 31 mars 2019, ajoutant qu'ils comprennent principalement des projets de maintenance des Unités, notamment la révision majeure de l'Unité 5 pour un montant de 135 MDH.

L'endettement net consolidé a, de son côté, enregistré une progression de 13% par rapport à fin mars 2019, souligne la même source, expliquant cette hausse principalement par l'effet combiné du tirage de la dette afférente au paiement du droit de jouissance complémentaire pour un montant de 1,5 MMDH et des remboursements de la période.



# Bundesliga *Une reprise réussie, suivie, mais fragile*



Une réussite locale et de belles audiences mondiales: le Championnat d'Allemagne a montré l'exemple ce week-end en levant certains doutes liés à la reprise du football en pleine pandémie de coronavirus, mais il reste sous la pression d'un faux-pas sanitaire qui stopperait son élan.

Après la suspension de la compétition mi-mars, les dernières semaines ont été comme "des montagnes russes, à la fois excitantes et exigeantes", explique à l'AFP Robert Klein, chargé du développement à l'international de la Bundesliga. À l'arrivée, au terme de ce premier week-end de compétition post-interruption, "c'est un grand soulagement", poursuit-il.

S'il reste encore huit journées à disputer, avec son lot de questions à gérer, la Bundesliga a éclairci son horizon, alors que la planète foot reste dans le noir face au Covid-19.

Le joli but du prodige norvégien Erling Haaland lors du succès de Dortmund contre Schalke (4-0) dans un derby très animé, la victoire des stars du Bayern Munich, les tribunes

vides des stades à huis clos ou les entrechoquements de coudes pour célébrer un but... L'Allemagne, en pionnière, a donné un aperçu du sport de haut niveau en temps de pandémie.

"Je pense que ce sera la nouvelle normalité pendant un moment. Jusqu'à la fin de saison, il n'y aura pas de supporters (dans les gradins) et c'est possible que cela dure après", admet Robert Klein. "Jusqu'à ce que le coronavirus soit sérieusement sous contrôle - probablement pas avant qu'il y ait un vaccin -, cela continuera ainsi."

Bien que déroutantes, les images du Championnat ont été vues par millions, et dans le monde entier: la 26e journée de Bundesliga a été très suivie, preuve que les fans n'ont rien perdu de leur appétit de football.

En Allemagne, le diffuseur Sky a attiré samedi plus de six millions de téléspectateurs, un record. Pour Dortmund-Schalke à 15h30, ils étaient près de 3,7 M devant la chaîne, soit plus du double du score habituel pour une rencontre sur ce créneau horaire. La même tendance

à la hausse a été observée au Mexique, en Argentine, au Brésil, ou en Italie, où les championnats nationaux sont tous à l'arrêt.

Pour la première fois, un match de Bundesliga a été retransmis à la radio en Amérique latine, par le média mexicain W Deportes. "La priorité est, bien sûr, aux informations sur le coronavirus mais nous croyons que les gens veulent aussi écouter du football après autant de temps", explique à l'AFP Juan Carlos Zúñiga, commentateur sur la station.

"L'intérêt pour ces premiers matches a été comparable à celui pour une belle affiche de Premier League", continue-t-il. "J'ai aimé commenter Dortmund-Schalke, mais cela n'a pas été facile sans ambiance."

Au Royaume-Uni, BT Sport a enregistré une pointe à 652.000 téléspectateurs pour le derby de la Ruhr - son record se situe à 1,7 M pour une confrontation entre Liverpool et Arsenal en décembre 2018.

Mais les chiffres, forcément flatteurs, viennent avec une contrepartie: celle d'être exemplaire, car le moindre écart au protocole

sanitaire est vite repéré, et commenté, d'autant que les autorités ont brandi la menace d'arrêter la compétition en cas de violations répétées.

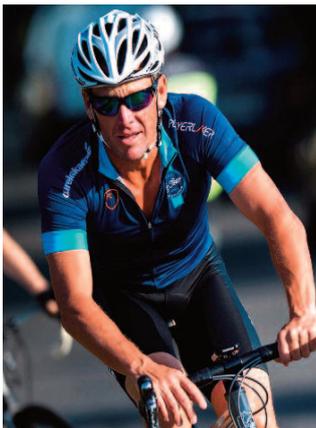
Samedi, le défenseur belge du Hertha Berlin Dedryck Boyata et l'attaquant français du Borussia Mönchengladbach Marcus Thuram ont fait réagir en embrassant brièvement l'un de leurs coéquipiers pour célébrer un but. Le premier s'est d'ailleurs excusé pour son geste sur les réseaux sociaux.

"Nous sommes observés de manière plus stricte que le reste de l'Allemagne", reconnaît l'attaquant du Bayern Thomas Müller.

"Je pense que les grandes lignes du protocole sanitaire ont été bien respectées durant le week-end", fait valoir Robert Klein, qui a indiqué que la Bundesliga serait heureuse d'épauler les autres championnats dans leur reprise.

"Nous sommes heureux de partager, non seulement notre protocole sanitaire, mais aussi tout le travail plus large qui a été fait pour obtenir le soutien des autorités locales et du gouvernement", poursuit-il.

## Lance Armstrong a commencé à se doper dès le début de sa carrière professionnelle



La star déchu du cyclisme Lance Armstrong a reconnu dans un documentaire de la chaîne américaine ESPN qu'il avait commencé à se doper "probablement à 21 ans", soit au début de sa carrière professionnelle.

"Ouah, cela commence fort, j'avais probablement 21 ans", répond Armstrong à la journaliste Marina Zenovich qui lui demande à quand remonte sa première expérience de dopage.

Cet échange apparaît dans une bande-annonce de 90 secondes, rendue publique lundi, pour un documentaire en deux parties baptisé "Lance" qui sera diffusé par ESPN aux Etats-Unis les 24 et 31 mai.

Dans cette bande-annonce, où plusieurs anciens coéquipiers d'Armstrong chez US Postal comme Tyler Hamilton et George Hincapie, répondent à la même

question sur leur première expérience de dopage, le Texan, aujourd'hui âgé de 48 ans, précise qu'il y a "plusieurs façons de définir le dopage".

"La façon la plus facile, c'est de dire que c'est ne pas respecter les règles. Est-ce que nous recevions des injections de vitamines et d'autres choses comme ça avant (d'avoir 21 ans)? Oui, mais ce n'était pas illégal, j'ai toujours demandé ce qu'on me donnait. J'ai toujours su ce qu'il y avait dans les injections et c'est toujours moi qui ai pris la décision", a-t-il expliqué.

"Personne ne m'a jamais dit +Ne pose pas de question, on te donne ça et c'est tout+. Je n'aurais jamais accepté ça. Je me suis renseigné, c'était une démarche de ma part", a souligné Armstrong.

L'Américain qui a fait la loi sur le cy-

clisme professionnel dans les années 2000, a remporté sept éditions consécutives du Tour de France de 1999 à 2005.

Mais l'ancien leader des équipes US Postal et Discovery Channel a été déposé de ses victoires après avoir écopé d'une suspension à vie en 2012 à la suite d'une enquête ouverte par l'Agence américaine antidopage (Usada) qui a établi qu'il était à la tête du "système de dopage le plus sophistiqué, le plus professionnel et le plus efficace de l'histoire du sport".

En 2013, il a reconnu s'être dopé à partir de 1996 dans un entretien très suivi accordé à la star de la télévision américaine Oprah Winfrey.

S'il a commencé à se doper à 21 ans, donc en 1992 ou 1993, cela pourrait jeter une ombre sur son titre mondial conquis en 1993 à Oslo.

# La Premier League avance timidement vers une reprise



**L**a première étape vers un redémarrage: l'autorisation dès mardi des entraînements en petits groupes, votée lundi par la Premier League, est une timide avancée pour le football anglais. Mais une reprise des matches mi-juin, encore évoquée par le gouvernement lundi matin, reste compliquée.

"Les actionnaires de la Premier League ont voté aujourd'hui à l'unanimité le retour des entraînements en petits groupes à partir de demain (mardi) après-midi", a annoncé l'instance qui organise le championnat d'Angleterre.

Ce vote est "la première étape vers un redémarrage de la Premier League", ajoute-t-elle, avant de poursuivre avec une formule consacrée mais lourde d'incertitudes sur sa durée, "quand il sera possible de le faire en toute sécurité".

Concrètement, les clubs pourront proposer à leurs joueurs des exercices par groupes de 5 "tout en maintenant (les mesures de) distanciation sociale", détaille encore la Premier League. "L'entraînement avec contact n'est pas encore

permis." Ce timide retour aux séances collectives a l'avantage de ne fâcher personne alors que, ces dernières semaines, les réticences face au projet de reprise ("Project Restart") porté par les instances se sont multipliées.

Initialement, la Premier League espérait reprendre l'entraînement collectif ce lundi, disputer ses premiers matches le 9 juin et avoir achevé fin juillet les 92 rencontres de championnat restant à disputer, avant de repousser la date des premiers matches au 12 juin.

Cela semble très ambitieux, même si Oliver Dowden, secrétaire d'Etat en charge du Numérique, de la Culture, des Médias et des Sports, a lui-même évoqué lundi matin l'objectif d'une reprise à la mi-juin.

"J'ai eu des discussions très productives jeudi avec la fédération (FA), la Ligue de football (EFL) et la Premier League. Nous travaillons dur avec eux pour essayer de revenir, en visant la mi-juin, mais le critère numéro un sera la sécurité du public", a-t-il expliqué à Sky Sports.

"Si on arrive à régler ça, on pourra revenir

mi-juin. Nous faisons des progrès satisfaisants", a-t-il ajouté.

La Premier League reste, elle, volontairement vague sur les délais, tout en reconnaissant à demi-mot que le football ne reprendra sans doute pas 12 juin.

"Le 12 juin était un point de repère, pas un engagement ferme", a affirmé Richard Masters, le patron de Premier League lors d'une conférence téléphonique.

"Cela dépendra vraiment de quand nous pourrions débiter les entraînements avec contacts (...) Evidemment, nous devons être flexibles", a-t-il ajouté.

Pendant le week-end, l'entraîneur de Newcastle, Steve Bruce, avait également estimé que la date de reprise des matches devait être repoussée pour permettre une remise en forme satisfaisante des joueurs.

Les équipes vont s'écrouler "comme un château de cartes" en raison des blessures, si les matches reprennent avant la fin juin, a-t-il jugé dans le Sunday Telegraph.

"Une consultation large va se poursuivre

avec les joueurs, les entraîneurs, les clubs, (les syndicats des joueurs et des entraîneurs) pendant qu'un protocole pour le retour à des entraînements complets sera mis au point", s'est contentée d'indiquer la Premier League.

Il faudra de toute façon attendre que le gouvernement britannique autorise les contacts dans la pratique sportive professionnelle, ce qui pourrait être le cas début juin.

Un peu plus au nord, l'Ecosse a pris, elle, une autre option en confirmant la fin de sa saison 2019-2020 et en attribuant le titre au Celtic qui comptait 13 points d'avance sur les Rangers, lesquels comptaient un match de moins à huit journées de la fin quand le championnat avait été interrompu en mars.

Il s'agit du 9e titre consécutif pour les Vert et Blanc qui égalent un record qu'ils avaient établi dans les années 1960-1970 et que les Rangers avaient égalé entre 1988 et 1997.

Cette décision pourrait cependant être attaquée en justice par des clubs qui s'estiment lésés, à commencer par les Hearts of Midlothian qui sont relégués en D2.

## Coronavirus : La Fifa veut organiser un match pour récolter des fonds

**L**a Fifa envisage d'organiser un match afin de récolter des fonds pour aider à la lutte contre le coronavirus "dès que la situation sanitaire le permettra", a annoncé lundi l'instance.

La Fifa, qui a déjà apporté une contribution de 10 M de dollars (9,2 M EUR) à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), veut cette fois organiser via sa fondation un match pour récolter des fonds au bénéfice "d'Access to COVID-19 Tools (ACT), une initiative mondiale qui vise à accélérer le développement, la production et un accès international équitable aux technologies sanitaires essentielles pour lutter contre le coronavirus (diagnostic, traitement, vaccin)", a précisé la Fifa dans un com-

munié.

Ni la date ni le lieu possibles de cette rencontre n'ont été précisés alors que la pandémie de coronavirus qui a déjà fait plus de 300.000 morts et paralysé le sport mondial, impose encore de nombreuses restrictions aux déplacements.

"Nous nous engageons à organiser un événement mondial pour lever des fonds, dès que la situation sanitaire le permettra, même si nous devons encore patienter quelques mois", a expliqué Gianni Infantino, président de la Fifa, cité dans le communiqué.

"Plusieurs scénarios et projets sont actuellement à l'étude", a ajouté l'ancien international français Youri Djorkaeff, président de la Fondation Fifa.

## Euro de foot : L'UEFA reporte une réunion à cause de doutes sur des villes hôtes

L'UEFA a décidé de reporter au 17 juin une réunion de son comité exécutif prévue à l'origine le 27 mai en raison de questions "encore ouvertes" concernant "un petit nombre" de villes hôtes de l'Euro de foot repoussé à 2021, a annoncé lundi l'instance.

La Confédération européenne a repoussé cette réunion de son exécutif "en raison de l'existence de points encore ouverts concernant un nombre réduit de villes hôtes" du tournoi, précise-t-elle dans un communiqué.

L'instance européenne du football avait annoncé le 17 mars le report d'un an de l'Euro-2020 en raison de la pandémie de coronavirus. La compétition, qui conserve officiellement son appellation d'Euro-2020 aux yeux des organisateurs, doit désormais se dérouler du 11 juin au 11 juillet 2021.

Cette 16e édition du Championnat d'Europe des nations est prévue dans 12 villes de 12 pays, avec un coup d'envoi à Rome, en Italie, l'un des pays les plus durement touchés par le coronavirus.

Mais cette nouvelle programmation semble poser quelques problèmes à certaines villes hôtes.

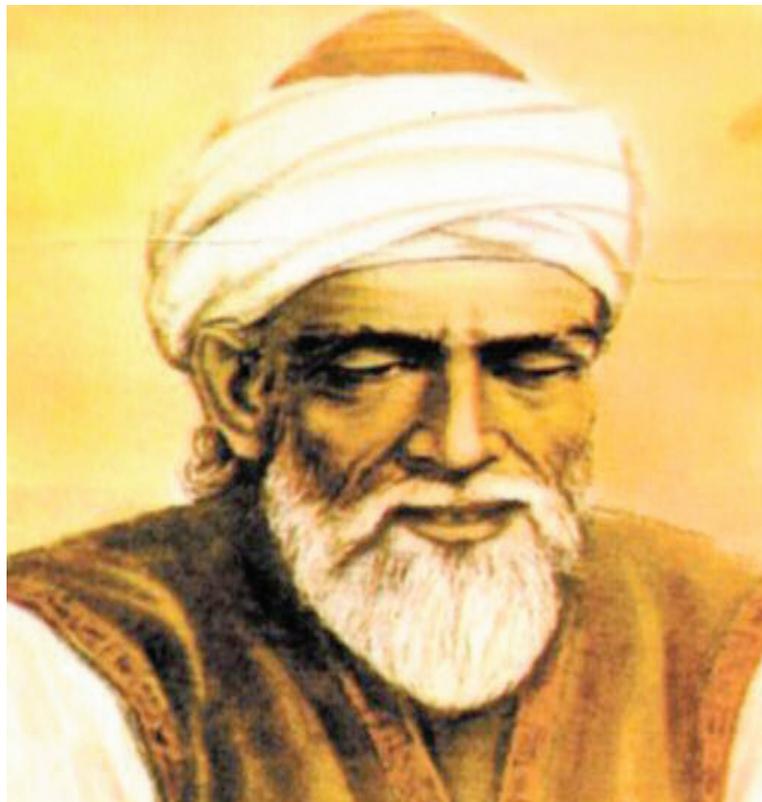
"L'idée est que nous restions dans les mêmes villes. Nous avons discuté avec neuf villes et tout est réglé. Mais avec trois villes, nous avons des problèmes", a reconnu le président de l'UEFA, le Slovène Aleksander Ceferin, la semaine dernière dans un entretien à la chaîne beIN Sports.

"Donc nous allons poursuivre les discussions et en principe nous maintiendrons (l'Euro) dans 12 villes. Sinon, nous sommes prêts à le faire dans dix, neuf ou huit" villes, a-t-il ajouté.

# Libé Ramadan

## Les savants de l'Islam

### Abu l-Wafa *L'astronome et le mathématicien*



**A**bu Al-Wafa ou Abu l-Wafa' ou Muhammad Aboûl-Wafâ, né en 940 à Bouzjan et mort en 998 à Bagdad était un astronome et mathématicien persan et musulman principalement connu pour ses apports en trigonométrie plane et en trigonométrie sphérique.

#### Biographie

Né en 939 ou 940 à Buzjan dans la région de Khorosan, d'une grande famille de Taif, il étudie les mathématiques auprès de ses oncles.

En 959, il émigre à Bagdad où il restera jusqu'à sa mort pendant l'apogée de la dynastie abbasside. Sous le règne des Bouyides, Adhud ad-Dawla et son fils Charaf ad-Dawla, Bagdad devient un important centre culturel. Introduit à la cour, Abu l-Wafa rejoint al-Quhi et al-Sijzi comme astronome.

Parallèlement à ses observations astronomiques, Abu l-Wafa s'intéresse à la géométrie, la trigonométrie, l'algèbre et correspond avec les autres scientifiques de son époque.

#### Contributions

##### Astronomie

Abu l-Wafa s'intéresse aux mouvements de la lune. Il observe en particulier, à Bagdad, l'éclipse de lune du 24 mai 977 concomitamment avec al-Biruni situé à Kath, permettant ainsi de préciser la différence de longitude entre les deux villes. Il corrige les tables lunaires de son époque mettant en évidence ce que Tycho Brahe appellera la troisième variation.

##### Trigonométrie

Dans son livre La révision de l'Al-

mageste (en allusion à l'Almageste de Ptolémée), il complète les tables trigonométriques de ses prédécesseurs notamment sur la tangente. On lui doit la notion de cercle trigonométrique, celles de sécante et cosécante. On lui attribue aussi la formule des sinus en trigonométrie sphérique

$$\sin^2(A) \sin^2(a) = \sin^2(B) \sin^2(b) \sin^2(C) \sin^2(c) \left\{ \frac{\sin(A)}{\sin(a)} \right\} = \left\{ \frac{\sin(B)}{\sin(b)} \right\} \left\{ \frac{\sin(C)}{\sin(c)} \right\} \left\{ \frac{\sin(A)}{\sin(a)} \right\} \left\{ \frac{\sin(B)}{\sin(b)} \right\} \left\{ \frac{\sin(C)}{\sin(c)} \right\}$$

#### Géométrie

Abu l-Wafa commente les œuvres d'Euclide, Diophante et al-Khwarizmi (ces commentaires ont disparu). Dans son livre Sur l'indispensable aux artisans en fait de construction, il développe des constructions approchées à la règle et au compas de polygones réguliers à cinq, sept ou neuf côtés. Il s'intéresse en particulier aux constructions réalisables avec un compas d'écartement constant, une construction de la parabole. Il propose des constructions mécaniques de trisections d'angles et de duplication du cube. Il s'intéresse au problème de la division d'un carré en somme de plusieurs carrés et propose une première solution à la trisection du carré. Il utilisera cette preuve par dissection pour expliquer le théorème de Pythagore aux artisans.

#### Triangle équilatéral AEF inscrit dans le carré ABCD

Il est connu pour une solution du problème géométrique suivant. Soit ABCD un carré de centre O. Le problème est : construire un point E sur le segment BC et son symétrique F par rapport à la droite (AC) de telle façon que le triangle AEF soit équilatéral.

La solution proposée par Abu l-Wafa est la suivante :

- Construire le cercle circonscrit à ABCD.
- Construire un second cercle, de centre C et passant par O.
- Noter U et V les deux points auxquels ces cercles se coupent.
- On peut alors prouver que les droites (AU) et (AV) coupent le carré en deux points qui sont les points E et F recherchés.

Le livre d'Abu l-Wafa contient une certaine de constructions géométriques qui ont été comparées à celles de traités mathématiques de la Renaissance. La descendance de ce traité dans l'Europe latine est toujours débattue.

#### Arithmétique

Dans son livre Ce qui est nécessaire en arithmétique pour les comptables et les hommes d'affaires, il développe des mathématiques en même temps théoriques (fraction, multiplication, division, mesures) et pratiques (calculs de taxes, unités de monnaies, paiement de traitements). Bien que connaissant la numération indienne, il

ne l'utilise pas dans cet ouvrage adressé au grand public. Il développe cependant une théorie sur les nombres négatifs les associant à l'image d'une dette : 3 - 5 représentant par exemple une dette de 2. Il accepte de multiplier ces nombres négatifs par des positifs et de les incorporer dans des calculs.

#### Optique

Abu l-Wafa s'intéresse aussi à l'optique et publie un livre sur les miroirs ardents, miroirs dont tous les rayons réfléchis convergent en un même point, permettant ainsi d'obtenir en ce point une chaleur suffisante pour enflammer un objet.

#### Ecrits

Abu l-Wafa a écrit de nombreux livres dont certains ont disparu :

- Kitab fi ma yahtaj ilayh al-kuttab wa'l-ummal min 'ilm al-hisab (Ce qui est nécessaire en arithmétique pour les comptables et les hommes d'affaires) entre 961 et 976 ;
- Kitab al-Handasa (Sur l'indispensable aux artisans en fait de construction) ;
- Al-Kitab al-Kamil (Le livre complet), une révision de l'Almageste ;
- Une théorie sur la Lune (disparu)
- El Wadih (des tables trigonométriques, disparu) ;
- Un traité sur les coniques (disparu) ;
- Kitab al-maraya al-muhriqa (Livre sur les miroirs ardents).

## La Peste (1947)

*Il est aussi raisonnable  
de représenter une espèce  
d'emprisonnement par une  
autre que de représenter n'importe quelle  
chose qui existe réellement par quelque  
chose qui n'existe pas.*

DANIEL DE FOE.

# Le livre

D'un autre côté, quand Tarrou rentrait le soir, il était toujours sûr de rencontrer dans le hall la figure sombre du veilleur de nuit qui se promenait de long en large. Ce dernier ne cessait de rappeler à tout venant qu'il avait prévu ce qui arrivait. À Tarrou, qui reconnaissait lui avoir entendu prédire un malheur, mais qui lui rappelait son idée de tremblement de terre, le vieux gardien répondait : « Ah ! si c'était un tremblement de terre ! Une bonne secousse et on n'en parle plus... On compte les morts, les vivants, et le tour est joué. Mais cette cochonnerie de maladie ! Même ceux qui ne l'ont pas la portent dans leur cœur. »

Le directeur n'était pas moins accablé. Au début, les voyageurs, empêchés de quitter la ville, avaient été maintenus à l'hôtel par la fermeture de la cité. Mais peu à peu, l'épidémie se prolongeant, beaucoup avaient préféré se loger chez des amis. Et les mêmes raisons qui avaient rempli toutes les chambres de l'hôtel les gardaient vides depuis lors, puisqu'il n'arrivait plus de nouveaux voyageurs dans notre ville. Tarrou restait un des rares locataires et le directeur ne manquait jamais une occasion de lui faire remarquer que, sans son désir d'être agréable à ses derniers clients, il aurait fermé son établissement depuis longtemps. Il demandait souvent à Tarrou d'évaluer la durée probable de l'épidémie : « On dit, remarquait Tarrou, que les froids contrarient ces sortes de maladies. » Le directeur s'affolait : « Mais il ne fait jamais réellement froid ici, monsieur. De toute façon, cela nous ferait encore plusieurs mois. » Il était sûr d'ailleurs que les voyageurs se détourneraient longtemps encore de la ville. Cette peste était la ruine du tourisme.

Au restaurant, après une courte absence, on vit réapparaître M. Othon, l'homme-chouette, mais suivi seulement des deux chiens savants. Renseignements pris, la femme avait soigné et enterré sa propre mère et poursuivait en ce moment sa quarantaine.

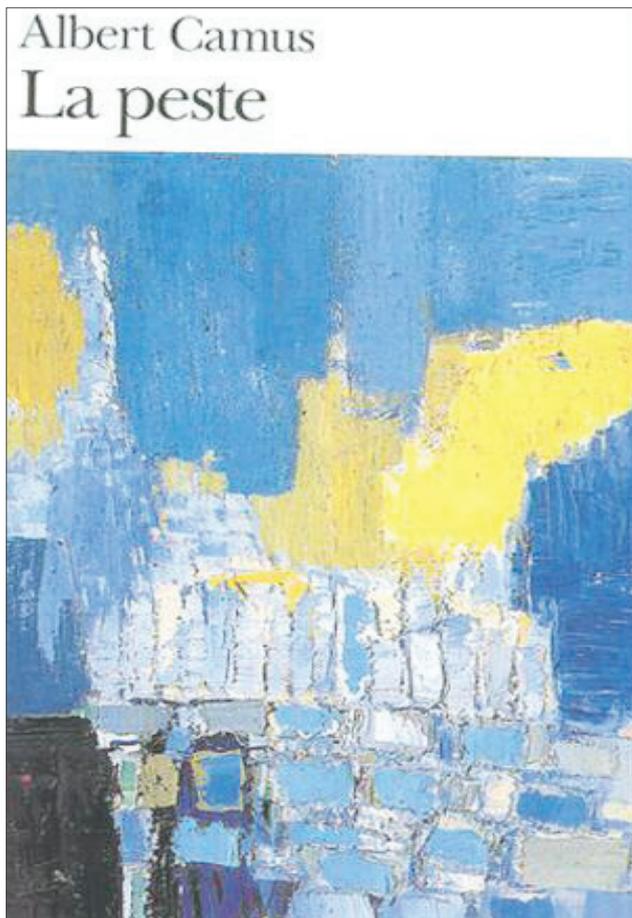
— Je n'aime pas ça, dit le directeur à Tarrou. Quarantaine ou pas, elle est suspecte, et eux aussi par conséquent.

Tarrou lui faisait remarquer que, de ce point de vue, tout le monde était suspect. Mais l'autre était catégorique et avait sur la question des vues bien tranchées :

— Non, monsieur, ni vous ni moi ne sommes suspects. Eux le sont.

Mais M. Othon ne changeait pas pour si peu et, cette fois, la peste en était pour ses frais. Il n'entraît de la même façon dans la salle de restaurant, s'asseyait avant ses enfants et leur tenait toujours des propos distingués et hostiles. Seul, le petit garçon avait changé d'aspect. Vêtu de noir comme sa sœur, un peu plus tassé sur lui-même, il semblait la petite ombre de son père. Le veilleur de nuit, qui n'aimait pas M. Othon, avait dit à Tarrou :

— Ah ! celui-là, il crèvera tout habillé.



Comme ça, pas besoin de toilette. Il s'en ira tout droit.

Le prêche de Paneloux était aussi rapporté, mais avec le commentaire suivant : « Je comprends cette sympathie ardente. Au commencement des fléaux et lorsqu'ils sont terminés, on fait toujours un peu de rhétorique. Dans le premier cas, l'habitude n'est pas encore perdue et, dans le second, elle est déjà revenue. C'est au moment du malheur qu'on s'habitue à la vérité, c'est-à-dire au silence. Attendons. »

Tarrou notait enfin qu'il avait eu une longue conversation avec le docteur Rieux dont il rappelait seulement qu'elle avait eu de bons résultats, signalait à ce propos la couleur marron clair des yeux de Mme Rieux mère, affirmait bizarrement à son propos qu'un regard où se lisait tant de bonté serait toujours plus fort que la peste, et consacrait enfin d'assez longs passages au vieil asthmatique soigné par Rieux.

Il était allé le voir, avec le docteur, après leur entrevue. Le vieux avait accueilli Tarrou par des ricanements et des frottements de mains. Il était au lit, adossé à son oreiller, au-dessus de ses deux marmites de pois : « Ah ! encore un autre, avait-il dit en voyant Tarrou. C'est le monde à l'envers, plus de médecins que de malades. C'est que ça va vite, hein ? Le curé a raison, c'est bien mérité. » Le lendemain, Tarrou était revenu sans avertissement. Si l'on en croit ses carnets, le vieil asthmatique, mercier de son état, avait jugé à cinquante ans qu'il en avait assez fait. Il s'était couché et ne s'était plus relevé depuis. Son asthme se conciliait pourtant avec la station debout. Une pe-

n'existait pas, puisque, dans le cas contraire, les curés seraient inutiles. Mais, à quelques réflexions qui suivirent, Tarrou comprit que cette philosophie tenait étroitement à l'humeur que lui donnaient les quêtes fréquentes de sa paroisse. Mais ce qui achevait le portrait du vieillard est un souhait qui semble profond et qu'il fit à plusieurs reprises devant son interlocuteur : il espérait mourir très vieux.

« Est-ce un saint ? » se demandait Tarrou. Et il répondait : « Oui, si la sainteté est un ensemble d'habitudes. »

Mais, en même temps, Tarrou entreprenait la description assez minutieuse d'une journée dans la ville empestée et donnait ainsi une idée juste des occupations et de la vie de nos concitoyens pendant cet été : « Personne ne rit que les ivrognes, disait Tarrou, et ceux-là rient trop. » Puis il entamait sa description :

« Au petit matin, des souffles légers parcourent la ville encore déserte. À cette heure, qui est entre les morts de la nuit et les agonies de la journée, il semble que la peste suspende un instant son effort et reprenne son souffle. Toutes les boutiques sont fermées. Mais sur quelques-unes, l'écriteau "Fermé pour cause de peste" atteste qu'elles n'ouvriront pas tout à l'heure avec les autres. Des vendeurs de journaux encore endormis ne crient pas les nouvelles, mais, adossés au coin des rues, offrent leur marchandise aux réverbères dans un geste de somnambules. Tout à l'heure, réveillés par les premiers tramways, ils se répandront dans toute la ville, tendant à bout de bras les feuilles où éclate le mot "Peste". "Y aura-t-il un automne de peste ? Le professeur B... répond : Non." "Cent vingt-quatre morts, tel est le bilan de la quatre-vingt-quatorzième journée de peste."

« Malgré la crise du papier qui devient de plus en plus aiguë et qui a forcé certains périodiques à diminuer le nombre de leurs pages, il s'était créé un autre journal : le Courrier de l'Épidémie, qui se donne pour tâche d'"informer nos concitoyens, dans un souci de scrupuleuse objectivité, des progrès ou des reculs de la maladie ; de leur fournir les témoignages les plus autorisés sur l'avenir de l'épidémie ; de prêter l'appui de ses colonnes à tous ceux, connus ou inconnus, qui sont disposés à lutter contre le fléau ; de soutenir le moral de la population, de transmettre les directives des autorités et, en un mot, de grouper toutes les bonnes volontés pour lutter efficacement contre le mal qui nous frappe". En réalité, ce journal s'est borné très rapidement à publier des annonces de nouveaux produits, infaillibles pour prévenir la peste.

« Vers six heures du matin, tous ces journaux commencent à se vendre dans les queues qui s'installent aux portes des magasins, plus d'une heure avant leur ouverture, puis dans les tramways qui arrivent, bondés, des faubourgs. Les tramways sont devenus le seul moyen de transport et ils avancent à grand-peine, leurs marchepieds et leurs rambardes chargés à craquer. Chose curieuse, cependant, tous les occupants, dans la mesure du possible, se tournent le dos pour éviter une contagion mutuelle. Aux arrêts, le tramway déverse une cargaison d'hommes et de femmes, pressés de s'éloigner et de se trouver seuls. Fréquemment éclatent des scènes dues à la seule mauvaise humeur, qui devient chronique.

(A suivre)

## Mosquée

# La petite mosquée de l'Arctique : Genèse d'un projet insolite

Qui aurait cru qu'une mosquée verrait le jour au-dessus du cercle polaire ? Après plus de 18 mois d'efforts, la mosquée la plus septentrionale du monde est enfin devenue réalité mercredi 22 septembre 2012.

Après un parcours périlleux de plus de 4.500 km par voie terrestre et maritime, l'édifice religieux de 145 m<sup>2</sup> est arrivé à bon port à Inuvik, ville de 3.500 habitants, principalement Inuits, située dans les territoires du Nord-Ouest canadien.

Jusque-là, les quelque 80 fidèles musulmans de cette ville de l'Arctique ne disposaient que d'une vieille cabane de 7 mètres sur 3 pour accomplir leurs prières collectives. La construction de la mosquée a donc fait la plus grande joie de la petite communauté musulmane, qui n'avait pas les moyens de construire un lieu de culte décent.

À l'origine de ce projet, la Fondation Zubaidah Tallab, une association de bienfaisance islamique à but non lucratif basée dans la région canadienne du Manitoba. Créée en mai 2007, la Fondation a déjà à son actif la construction à distance d'une mosquée pour Thompson, petite ville de 14.000 habitants dans le nord du Manitoba.

Après avoir eu vent des difficultés de la communauté musulmane d'Inuvik en

2009, les responsables de Zubaidah Tallab n'ont pas hésité à soutenir leur projet en organisant rapidement des collectes de fonds. Contacté par Saphirnews, Hussain Guisti, directeur général de la Fondation, nous en a dit plus sur cet incroyable projet.

« Ils (les musulmans d'Inuvik) avaient acheté deux lots de terrain de la ville pour 97.000 \$ (canadiens, ndlr) et ont approché de nombreuses associations caritatives musulmanes au Canada et à l'étranger, mais aucune n'est parvenue à les aider. Un des membres de la Fondation a alors transmis l'information à la direction et nous avons décidé à l'unanimité en moins de 45 minutes de construire une mosquée pour eux », a expliqué cet ancien médecin saoudien reconverti au journalisme.

Comme la mosquée de Thompson, celle d'Inuvik a été construite à Winnipeg. « Nous voulions au départ construire la mosquée à Inuvik même. Cependant, après avoir lancé des appels d'offres pour le projet à 11 entreprises, le prix moyen de la mosquée s'élevait à 550.000 \$. Nous avons alors réfléchi à d'autres options. (...) Nous avons finalement décidé de la construire à Winnipeg, de l'envoyer par camion jusqu'à Hay River, puis par bateau vers Inuvik. Nous avons économisé environ 200.000 \$ de cette façon », a souligné M. Guisti.



## Santé et bien-être

# A quoi sert une biopsie ? (2)



*Votre médecin vous a prescrit une biopsie ? Indications, déroulé : on fait le point sur cet examen médical courant.*

### Indications : pourquoi fait-on une biopsie ?

Muscles, os, organes, muqueuses... Presque toutes les zones du corps peuvent faire l'objet d'une biopsie ! Une biopsie peut être indiquée pour de nombreuses raisons :

En dermatologie : une biopsie cutanée peut être réalisée par le médecin dermatologue en cas de tumeur (maligne ou bénigne : carcinome basocellulaire ou spinocellulaire, par exemple) ou de dermatose (lépre, eczéma, lichen plan, sélerodermie...).

En gynécologie : une coloscopie (endoscopie et biopsie du col de l'utérus) peut être réalisée en cas de frottis cervico-utérin anormal, pour dépister d'éventuelles lésions précancéreuses. La biopsie de l'endomètre, quant à elle, peut être indiquée en cas d'infertilité féminine, d'échecs multiples de FIV ou encore en cas de fausses-couches à répétition.

En obstétrique : une biopsie du trophoblaste (ou choriontésie) peut être proposée à la femme enceinte vers 2 mois de grossesse. Cet examen permet l'étude des chromosomes du bébé à naître.

En cancérologie : une biopsie est indispensable pour confirmer le diagnostic de cancer. On peut ainsi réaliser une biopsie de la prostate (ou biopsie prostatique) en cas de suspicion de cancer de la prostate chez l'homme. Plus délicate, la biopsie du cerveau permet de déterminer précisément quelle tumeur est présente. Il est à noter qu'il n'est pas forcément nécessaire d'ouvrir le crâne pour réaliser cet examen

médical : la biopsie stéréotaxique consiste à faire un petit trou dans le crâne du patient pour prélever un échantillon de la tumeur grâce à une aiguille très fine. Cette intervention nécessite une hospitalisation.

### Comment se déroule une biopsie ?

La biopsie (réalisée à l'hôpital ou au cabinet médical) est toujours précédée d'un examen clinique : le médecin va ensuite désinfecter la zone concernée puis pratiquer la biopsie à l'aide de l'instrument adapté – trocart, endoscope, pince biopsique, aiguille...

Le prélèvement est alors envoyé au laboratoire d'analyses : une analyse microscopique sera alors réalisée, complétée d'une étude anatomopathologique (pour étudier la structure du prélèvement), immunologique (pour étudier la réponse immunitaire), génétique (pour étudier le génome de l'échantillon) ou encore biochimique (pour étudier le fonctionnement du prélèvement).

Biopsie : est-ce que c'est douloureux ? La biopsie se déroule le plus souvent sous anesthésie : locale ou générale. Elle n'est normalement pas douloureuse mais peut être inconfortable. Elle peut, en outre, laisser une cicatrice (en cas de biopsie dermatologique, par exemple) qui s'atténue avec le temps.

Biopsie : quel délai pour avoir les résultats ? Tout dépend de l'organe étudié et des analyses réalisées. En dermatologie, les délais d'attente des résultats sont extrêmement variables, pouvant aller de quelques jours à plusieurs semaines. Idem en obstétrique, pour les biopsies du trophoblaste. En cancérologie, les résultats de la biopsie peuvent parfois être connus en l'espace de 24 heures.

## Recettes

# Gâteau au yaourt et chocolat

### Ingrédients

- 1 yaourt nature (conserver le pot, car il sert de doseur)
- 1 pot d'huile
- 2 pots de sucre semoule
- 3 pots de farine
- 4 oeufs
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 sachet de levure
- 4 cuillères à soupe de chocolat (ou plus, pour les gourmands)

### Préparation

Dans un saladier, mélanger le yaourt, les sucres, la farine, l'huile et les oeufs ainsi que la levure.

Bien mélanger jusqu'à l'obtention d'une pâte lisse.

Utiliser du papier sulfurisé pour tapisser votre moule, ou le beurrer. Verser une partie de la préparation.

Dans l'autre partie, incorporer le chocolat et mélanger.

Verser sur l'autre préparation et faire cuire environ 25 min à 180°C (thermostat 6).



# Gnocchis de pomme de terre



### Ingrédients

- 1 kg de pomme de terre (éviter les pommes de terre nouvelles)
- 1 kg de farine
- 1 oeuf
- Pour l'accompagnement :
- 300 g de sauce tomate (provençale, bolognaise...)
- 3 cuillères à soupe de parmesan râpé

### Préparation

Éplucher les pommes de terre, les mettre à cuire dans l'eau, comme pour une purée.

Une fois cuites, les égoutter et les écraser (fourchettes ou moulin à légumes), pour obtenir une purée. Y rajouter un oeuf entier, sel et poivre.

Voilà le plus dur et le plus long (prévoir un grand plan de travail): prendre une grosse louche de purée, mettre sur la table préalablement farinée, et travailler la purée avec autant de farine que nécessaire pour obtenir une pâte comparable à une pâte à tarte, attention elle ne doit pas être trop dure non plus.

Une fois en boule, prendre une petite poignée de cette pâte et en faire un boudin que vous couperez avec votre couteau tous les 2 cm environ afin d'obtenir des 'coussinets'. Mettre à part et... recommencer avec tout le reste de purée!

Une fois terminé, mettre les gnocchis dans une grosse marmite pleine d'eau bouillante. Une fois remontés à la surface, les laisser une mn. Puis les égoutter.

Servez avec une bonne sauce tomate et du parmesan.

# Confinés, les musées dévoilent leurs merveilles en mode 360°



Rien n'arrête la culture et l'art, pas même la porte fermée d'un musée. Quoique la journée dédiée à ce "conservatoire de collections et de galeries" (18 mai) est intervenue dans des circonstances particulières en raison du Covid-19, cet écran à merveilles "confinées" reste à bien des égards le gardien de tous les beaux secrets du monde. En 2020, confinement oblige, place au numérique et au virtuel !

Moyen important d'échanges culturels, du développement de la compréhension mutuelle, de la coopération et de la paix entre les peuples", les musées ont droit chaque année, depuis 1977 à leur journée internationale, organisée par le Conseil international des musées (ICOM).

Ce dialogue entre les cultures va se renforcer davantage à partir de 2011.

Pour la première fois, l'ICOM initie la Nuit européenne des musées, un événement qui a lieu chaque année le samedi le plus proche du 18 mai. Cette initiative permet au grand public de rendre une visite nocturne aux musées qu'il fréquente assidûment en journée le reste de l'année. Des œuvres mais également des animations, des concerts, et toutes sortes d'autres événements y sont exposés, une nuit durant. Mais comme le Covid-19 n'épargne rien ! Les plans ont un petit peu changé pour cette année célébrée sous le thème "Musées pour l'égalité : diversité et inclusion".

Espaces de contemplation certes mais aussi de rassemblement, les musées se sont vus, à leur tour, fermer leurs portes en respect des mesures de quarantaine généralisées dans différents pays du monde. Et la solution ? Cette

fois encore, le numérique a parfaitement honoré son statut de "salvateur au temps du Coronavirus".

Ainsi, les musées les plus prestigieux du monde, en l'occurrence, le Louvre, la Galerie des Offices, le Metropolitan Museum of Art (MET), la National Gallery et le Guggenheim offrent désormais la possibilité de déambuler à 360°.

Plaçant le grand public au cœur de son plan d'action, mais veillant avant tout à sa sécurité sanitaire, la Fondation Nationale des Musées (FNM) propose, à son tour, une visite virtuelle des expositions phares ayant eu lieu dans les musées sous sa tutelle, et ce à travers une immersion 360°, depuis son canapé ! "Le virtuel, c'est demain. C'est aujourd'hui. Le virtuel, vous l'avez dans votre poche, vous pouvez y avoir accès

partout (...). Aujourd'hui, c'est le musée qui se déplace chez les personnes et c'est pour cette raison que les visites virtuelles me paraissent extrêmement importantes. Elles permettent de transporter tous les musées dans les maisons de chaque marocain", a affirmé le président de la FNM, Mehdi Qotbi dans une vidéo publiée sur le site officiel de la Fondation Nationale des Musées.

Ainsi, plusieurs collections et œuvres, accompagnées de guides vidéos et de textes explicatifs sur différentes thématiques en lien avec les expositions, sont accessibles durant période de confinement. On aurait tort de s'en priver... Et pour les personnes qui veulent organiser leurs activités dans les musées. L'ICOM leur donne rendez-vous entre le 14 et le 16 novembre 2020.

## La Nuit des Molières à huis-clos



La Nuit des Molières, qui décerne les prix les plus prestigieux du théâtre français, se tiendra sans public et sera diffusée le 23 juin sur France 2, avec Isabelle Adjani nommée dans la catégorie meilleure comédienne.

La cérémonie annuelle, qui devait se tenir le 11 mai au Châtelet, aura lieu au même endroit mais dans un format adapté à la crise sanitaire due au nouveau corona-

virus. "C'est un moyen de fêter le théâtre. Je voulais livrer ce message d'espoir alors qu'on n'a pour le moment aucune certitude", a affirmé à l'AFP Jean-Marc Dumontet, président des Molières, alors que les théâtres sont à l'arrêt depuis la mi-mars et malgré le début du déconfinement.

Isabelle Adjani, qui avait commencé sa carrière à la Comédie-Française où elle triomphe à 17 ans dans "L'École des femmes" de Molière, est nommée dans la catégorie meilleure comédienne dans un spectacle du théâtre public, pour son rôle dans "Opening Night" d'après John Cassavetes, mise en scène Cyril Teste. Il s'agit de sa troisième nomination aux Molières. Elle fait face à Isabelle Carré, Géraldine Martineau et Christine Murillo. Dans le théâtre privé, une autre figure du 7e Art, Léa Drucker, est nommée meilleure comédienne pour "La Dame de chez Maxime" de Feydeau, mise en scène de Zabou Breitman, tout comme Béatrice Agenin, Catherine Arditi et Élodie Navarre.

Niels Arestrup, Édouard Baer, Sébastien Castro et Guillaume de Tonquédec se disputeront le Molière du meilleur comé-

dien dans le privé tandis que Simon Abkarian, Christian Hecq, Philippe Torretton ou Michel Vuillemoz pourraient remporter la même catégorie dans le public.

Un duel serré oppose "La mouche" (6 nominations), succès aux Bouffes du nord à "Electre des bas-fonds" (5) au Théâtre du Soleil, mais aussi "La puce à l'oreille" (4) à la Comédie-Française et "Contes et légendes" (4) à Nanterre-Amandiers, pour le public.

Dans le privé, la pièce du surdoué Alexis Michalik "Une histoire d'amour" (4 nominations) fera face entre autres à "Rouge" avec Niels Arestrup (5). La catégorie de l'humour est pour la deuxième année consécutive dominée par les femmes, Alex Lutz faisant face à Bérangère Krief, Nora Hamzawi et Muriel Robin. Quant à Pierre Richard, il est parmi les nommés dans le "seul/e en scène" pour "Monseigneur X".

Pour la cérémonie, "il n'y aura pas de grand show car pas de public, mais quelques acteurs et actrices seront présents dans la salle pour raconter leur métier, et des archives des éditions précédentes qui sont de grands

moments de télévision seront diffusées", selon M. Dumontet, propriétaire de plusieurs théâtres parisiens.

Plusieurs interventions de danse, de musique et des parodies sont prévues. Le cérémonial de la remise du palmarès (19 catégories) est encore en discussion, mais changera probablement de la traditionnelle ouverture du pli contenant le nom du lauréat. Fait rare, la cérémonie sera diffusée en prime time sur France 2 (généralement elle l'était en fin de soirée). Les nominations et le palmarès sont le résultat d'un vote à deux tours de directeurs de théâtres, artistes, metteurs en scène, critiques et autres professionnels.

"Pour le premier tour, il y a eu 50% de vote contre 70% habituellement", en raison du confinement, a précisé M. Dumontet. Le deuxième tour doit se tenir entre le 1er et le 12 juin.

Autre conséquence de l'épidémie: certains spectacles ayant démarré en février n'ont pas eu beaucoup de visibilité. Pour leur donner une nouvelle chance, le bureau des Molières veut faire exception et leur permettre de postuler de nouveau en 2021.

# Monument du cinéma français, l'acteur Michel Piccoli n'est plus



L'acteur Michel Piccoli, célèbre pour ses rôles dans "Le mépris", "Les choses de la vie" ou plus récemment "Habemus papam", est décédé le 12 mai à l'âge de 94 ans, a annoncé lundi sa famille dans un communiqué transmis à l'AFP. "Michel Piccoli s'est éteint le 12 mai dans les bras de sa femme Ludvine et de ses jeunes enfants Inord et Missia, des suites d'un accident cérébral", indique ce communiqué transmis à l'AFP par Gilles Jacob, ami de l'acteur et ancien pré-

sident du Festival de Cannes. Révélé par "Le Mépris" de Godard (1963) où il forme un couple de légende avec Brigitte Bardot, l'acteur a promené son physique de séducteur aux sourcils broussailleux dans plus de 150 films, du provocateur de "La Grande Bouffe" au pape en proie au doute d'"Habemus papam" (2011), son dernier grand rôle à l'écran. D'une remarquable longévité, sa carrière est indissociable des films de Luis Buñuel et de Claude Sautet.

Peu à peu disparu des écrans, ce

grand pudique, né en 1925 dans une famille de musiciens, leva un coin du voile à plus de 90 ans dans un livre d'entretiens avec son ami Gilles Jacob ("J'ai vécu dans mes rêves"). Il y confiait son angoisse de ne plus pouvoir travailler: "On voudrait que ça ne s'arrête jamais et cela va s'arrêter (...) c'est très difficile". Quatre fois nommé aux César notamment pour "La belle Noiseuse" de Jacques Rivette en 1992, il n'a jamais été récompensé par l'Académie.

## Bouillon

de culture

### Rokia Traoré

La chanteuse franco-malienne Rokia Traoré a rejoint le Mali en violation d'une interdiction émise par la justice française, qui devait la remettre à la Belgique dans le cadre d'une procédure liée à la garde de sa fille, a indiqué dimanche son avocat. "C'est une mère aux abois qui a peur qu'on lui arrache son enfant, c'est pour ça qu'elle est partie au Mali, où elle habite", a expliqué à l'AFP Kenneth Felihou. "De retour au Mali. La quête de justice continue", indiquait déjà la chanteuse dans un message en anglais posté mardi sur son compte Facebook. Dans un post daté de vendredi, elle assurait ne pas être "une terroriste". La cour d'appel de Paris avait approuvé la remise de Mme Traoré à la Belgique fin mars, en vertu d'un mandat d'arrêt européen dans le cadre du litige qui l'oppose au père de sa fille. En attendant cette remise, elle avait d'abord été écrouée, avant d'être libérée sous contrôle judiciaire avec interdiction de quitter la France. Le mandat d'arrêt qui la vise pour "enlèvement, séquestration et prise d'otage" a été émis par un juge d'instruction de Bruxelles et découle du non-respect d'un jugement rendu fin juin 2019 et exigeant la remise de sa fille de 5 ans à son père belge, dont Rokia Traoré est séparée. La chanteuse, qui affirme dans son message avoir quitté la France par un vol privé, conteste la décision de la justice belge de confier la garde exclusive de l'enfant à son père. Selon son avocat, une décision de la justice malienne a accordé à la chanteuse la garde de sa fille.



# Les artistes belges appellent à l'aide



Pour eux "le télétravail est techniquement impossible": plusieurs centaines d'artistes belges, d'Adamo à Angèle en passant par Cécile de France et les frères Dardenne, en appellent au monde politique pour aider le secteur de la culture mis en danger par la crise du coronavirus. La Première ministre belge Sophie Wilmès a réagi mardi à cet appel en promettant de "renforcer le soutien" des pouvoirs publics à un secteur traversant "une période particulièrement éprouvante". Une réunion de crise doit se tenir mercredi autour de Mme Wilmès à propos d'un possible assouplissement des interdictions de rassemblement empêchant artistes et techniciens de travailler.

Dans une lettre ouverte à Mme Wilmès et son gouvernement, environ 300 musiciens, comédiens, cinéastes, producteurs, chefs opérateurs, danseurs et plasticiens réclament "des mesures extraordinaires", prévoyant notamment un revenu garanti pour chacun d'ici à la reprise des tournages et la réouverture des salles de spectacle. Ils demandent que ceux qui ont des droits à l'allocation chômage "bénéficient d'un renouvellement de leur droit sans conditions pour une année au moins après la réouverture officielle des lieux de diffusion culturelle", et que les plus jeunes qui étaient sur le point de bénéficier de ces droits "puissent le faire en comptabilisant les contrats annulés pour

cas de force majeure", écrivent-ils. Dans un secteur à l'arrêt depuis deux mois, déjà confronté à la précarité, les artistes doivent bénéficier d'"une protection sociale qui leur donne l'assurance de survivre à cette crise", est-il souligné. "La culture est un bien public qui nécessite une politique publique" et "un investissement massif dans les aides à la création et l'accès à la culture", a fait valoir le cinéaste Luc Dardenne sur la chaîne francophone

RTBF. Avec son frère Jean-Pierre, il compte parmi les nombreuses personnalités du cinéma ayant signé l'appel, aux côtés de Cécile de France, Lubna Azabal, Yolande Moreau, Olivier Gourmet, François Damiens ou encore Bouli Lanners. Figurent aussi l'écrivaine Adeline Dieudonné, le directeur du théâtre de La Monnaie (art lyrique) Peter de Caluwe, les chorégraphes Anna Teresa De Keersmaecker et Sidi Larbi Cherkaoui, des vedettes du rock et de la chanson (Arno, Angèle, Salvatore Adamo, le rappeur belgo-congolais Balojj). Le secteur culturel représente 250.000 emplois et environ 5% du produit intérieur brut de la Belgique. Mme Wilmès a laissé entendre qu'un redémarrage progressif des spectacles pourrait être décidé mercredi: "On espère pouvoir ouvrir un petit peu la porte, pas toute grande encore malheureusement".

JEU X & LOISIRS

Mots flechés

Par Abou Salma

|                          |                         |               |                |                       |                       |                           |                 |                      |
|--------------------------|-------------------------|---------------|----------------|-----------------------|-----------------------|---------------------------|-----------------|----------------------|
| PARTIS-AN                | QUARTIER DE NICE        | SODIUM        | EN VOILÀ ASSEZ | IDIOT NOTE            | ÉPLUCHÉ               | DE BAS EN HAUT: ENZYME    | ROUGE À LONDRES | LE CHANT DES SIRÈNES |
| ENTRE CHIEN ET LOUP      |                         |               |                | AGIT AGENT DE LIAISON |                       |                           |                 |                      |
| ÉLOIGNÉ GRECQUE INVERSÉE |                         |               |                |                       | À L'ENVERS: ENDOMMAGÉ |                           |                 |                      |
|                          | ÂGE                     | MESQUIN       |                | MÉLANGE CONFUS        |                       |                           |                 |                      |
| STROPHE DE TROIS VERS    |                         |               |                |                       | SYMBOLE DU NICKEL     | VAGUE DE CHALEUR          | PARTIRAIT       |                      |
|                          |                         |               |                | BALAI                 |                       | POUFFE CONVENANCE         |                 |                      |
| CHÔMÉ                    | LETTRES DE MERKA RAPACE |               | CAFARD         | POIRE                 |                       |                           |                 |                      |
| PACTOLE                  | EN LISTE EN OCTOBRE     |               |                | MORCEAU DE POIRE      | EN PARTANT            |                           |                 | HÂLÉ                 |
|                          |                         |               |                |                       | DE BAS EN HAUT: NIAIS | MORCEAU DE TIBIA UTOPISTE |                 |                      |
| FONCTION                 |                         |               |                |                       |                       | LETTRES DE SARTRE ABÏMA   |                 |                      |
| RATÉE                    | LE BOUT DE LA LANGUE    | CHEF DE PARTI |                | GAÏNE LIÉ             |                       |                           | COULÉE DE LAVE  |                      |
|                          |                         |               |                |                       | FORME D'ÊTRE          | PIGE                      |                 |                      |
| RIEN                     |                         |               |                |                       | UNE SATANÉE MONTURE   |                           |                 |                      |

Solution mots flechés d'hier

|                        |          |   |                       |         |       |   |                         |               |   |              |                |
|------------------------|----------|---|-----------------------|---------|-------|---|-------------------------|---------------|---|--------------|----------------|
| NÉGLIGENCE             | IMPRÉCIS | D | CLERC QUARTIER P'DOLO | MESSAGE | GNÔLE | E | ZONENT QUARTIER DE CAEN | HALLUCINOGENE | C | CHLORE USURE | AIR DE FAMILLE |
| L                      | A        | I | S                     | S       | E     | R | A                       | L             | L | E            | R              |
| TABLEAU DE PRIX        | P        | A | L                     | M       | A     | R | E                       | S             | N | O            | T              |
| PARTI À GAUCHE         | P        | C | T                     | R       | A     | N | S                       | U             | E | T            | A              |
| EN ARRIÈRE             | R        | R | A                     | R       | T     | I | C                       | L             | E | M            | O              |
| S                      | O        | E | U                     | R       | E     | T | T                       | E             | F | I            | N              |
| FRANQIE                | X        | A | L                     | E       | N     | V | E                       | R             | E | N            | O              |
| P                      | I        | L | E                     | P       | A     | R | T                       | I             | R | A            | G              |
| ENVERS POSSÉSSE SODIUM | M        | A | D                     | E       | B     | A | S                       | D             | E | S            | I              |
| N                      | A        | E | V                     | E       | N     | V | I                       | E             | G | R            | O              |
| GESTION À DISTANCE     | T        | E | L                     | E       | G     | E | S                       | T             | I | O            | N              |
| COPIA CONFÈRE          | I        | M | I                     | T       | A     | T | R                       | I             | O | M            | P              |
| I                      | F        | M | O                     | I       | S     | I | A                       | S             | E |              |                |

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouthier  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Mustapha Elouizi  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Youssef El Gahs**  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaiter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de PRESSE 130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**o.j.d. MAROC**

2017  
www.ojd.ma

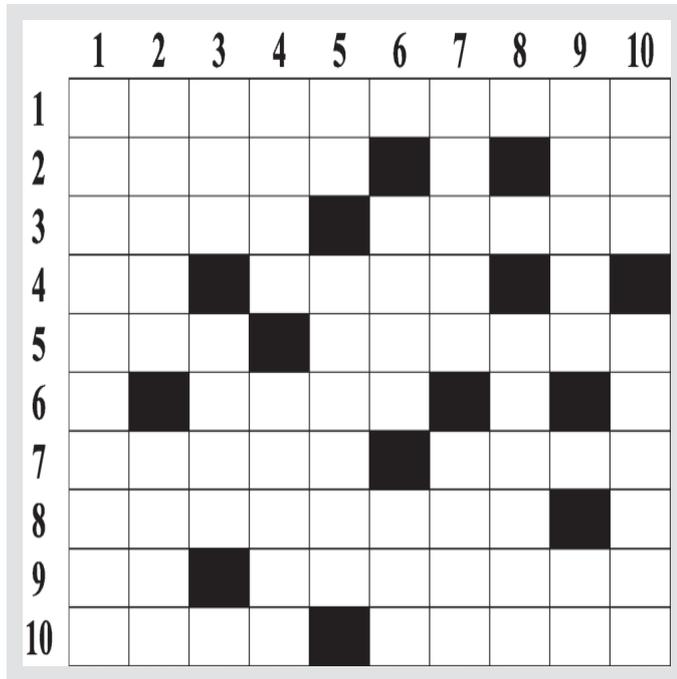
**E-mail:**  
liberation@libe.ma

**Téléphone:**  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

## Mots croisés



**HORIZONTELEMENT**

- 1- Vieux cependant
- 2- Privé de pattes - Alternative
- 3- Proie de parolier - Ignoré
- 4- Cuivre - Est au courant
- 5- Rivière d'Ethiopie - Constant
- 6- Classe
- 7- Rêvé - Paré
- 8- Demander en insistant
- 9- L'Union - Dévergondée
- 10- Choisis - Grande, elle est rivière de France

**VERTICALEMENT**

- 1- Soporifique
- 2- Il a eu sa guerre - Combat singulier
- 3- Il se porte - Retenue
- 4- Poèmes chantés - Pagaies
- 5- Béryllium - Ville du Royaume
- 6- Vue - Refus
- 7- Essaya - Attaché à un autre organe
- 8- Rouges en France
- 9- Monsieur dynamite - Liant
- 10- Cachée - Haussée

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

**Facile**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |  |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
|   |   |   | 7 | 8 | 6 |   |   |   |  |
|   | 8 | 1 |   | 2 | 9 | 7 |   |   |  |
|   |   | 5 | 6 | 3 |   |   | 4 |   |  |
|   | 7 |   |   |   |   |   |   | 2 |  |
| 2 |   | 9 | 7 | 5 | 4 | 1 |   | 3 |  |
| 4 |   |   |   |   |   |   | 7 |   |  |
|   | 1 |   |   | 4 | 5 | 8 |   |   |  |
|   |   | 6 | 1 | 8 |   | 3 | 2 |   |  |
|   |   | 7 | 2 | 9 |   |   |   |   |  |

**Moyen**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   | 7 | 2 |   |   | 3 | 1 |   |   |   |
| 9 |   |   |   | 5 |   |   |   |   | 4 |
|   |   |   |   |   |   | 3 | 7 |   |   |
|   |   |   |   |   | 4 | 6 | 9 |   |   |
| 5 |   | 4 | 2 |   | 9 | 7 |   | 1 |   |
|   | 9 | 1 | 5 |   |   |   |   |   |   |
|   | 1 | 8 |   |   |   |   |   |   |   |
| 7 |   |   |   | 3 |   |   |   |   | 8 |
|   |   | 9 | 1 |   |   | 2 | 4 |   |   |

**Difficile**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |  |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
| 2 |   | 4 |   |   | 9 |   |   |   |  |
| 9 |   |   | 7 | 3 |   | 2 |   |   |  |
|   |   |   |   | 5 |   |   | 8 | 3 |  |
| 6 | 2 |   | 5 |   |   |   |   |   |  |
|   |   | 1 |   |   |   | 7 |   |   |  |
|   |   |   |   |   | 4 |   | 5 | 6 |  |
| 7 | 1 |   |   | 4 |   |   |   |   |  |
|   |   | 3 |   | 2 | 1 |   |   | 7 |  |
|   |   |   | 8 |   |   | 3 |   | 4 |  |

**Expert**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   | 6 |   |   | 2 |   |   |   |   |
|   |   |   | 9 |   |   |   |   |   | 4 |
|   | 2 |   |   |   | 4 | 7 | 8 |   |   |
|   |   | 3 |   | 8 | 6 |   |   |   |   |
|   | 7 |   |   |   |   |   |   | 1 |   |
|   |   |   | 2 | 3 |   | 4 |   |   |   |
|   | 8 | 2 | 6 |   |   |   |   | 5 |   |
| 1 |   |   |   |   | 5 |   |   |   |   |
|   |   | 3 |   |   |   | 9 |   |   |   |

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

**Facile**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |  |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
| 4 | 5 | 6 | 2 | 1 | 8 | 3 | 7 | 9 |  |
| 7 | 9 | 2 | 5 | 6 | 3 | 8 | 4 | 1 |  |
| 3 | 8 | 1 | 9 | 4 | 7 | 2 | 6 | 5 |  |
| 2 | 3 | 5 | 4 | 8 | 1 | 7 | 9 | 6 |  |
| 1 | 7 | 8 | 6 | 9 | 5 | 4 | 3 | 2 |  |
| 6 | 4 | 9 | 7 | 3 | 2 | 1 | 5 | 8 |  |
| 8 | 1 | 4 | 3 | 5 | 9 | 6 | 2 | 7 |  |
| 5 | 2 | 3 | 8 | 7 | 6 | 9 | 1 | 4 |  |
| 9 | 6 | 7 | 1 | 2 | 4 | 5 | 8 | 3 |  |

**Moyen**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |  |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
| 2 | 6 | 3 | 5 | 1 | 8 | 4 | 7 | 9 |  |
| 9 | 5 | 1 | 3 | 7 | 4 | 6 | 2 | 8 |  |
| 7 | 8 | 4 | 2 | 9 | 6 | 1 | 3 | 5 |  |
| 8 | 2 | 9 | 7 | 4 | 3 | 5 | 1 | 6 |  |
| 3 | 4 | 5 | 9 | 6 | 1 | 7 | 8 | 2 |  |
| 6 | 1 | 7 | 8 | 2 | 5 | 3 | 9 | 4 |  |
| 5 | 7 | 8 | 4 | 3 | 9 | 2 | 6 | 1 |  |
| 4 | 3 | 6 | 1 | 8 | 2 | 9 | 5 | 7 |  |
| 1 | 9 | 2 | 6 | 5 | 7 | 8 | 4 | 3 |  |

**Difficile**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |  |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
| 3 | 5 | 8 | 7 | 1 | 6 | 4 | 2 | 9 |  |
| 9 | 4 | 7 | 5 | 2 | 8 | 3 | 6 | 1 |  |
| 6 | 2 | 1 | 3 | 9 | 4 | 7 | 5 | 8 |  |
| 5 | 6 | 3 | 2 | 8 | 7 | 1 | 9 | 4 |  |
| 2 | 8 | 9 | 4 | 3 | 1 | 5 | 7 | 6 |  |
| 7 | 1 | 4 | 9 | 6 | 5 | 8 | 3 | 2 |  |
| 4 | 3 | 6 | 8 | 7 | 2 | 9 | 1 | 5 |  |
| 1 | 7 | 5 | 6 | 4 | 9 | 2 | 8 | 3 |  |
| 8 | 9 | 2 | 1 | 5 | 3 | 6 | 4 | 7 |  |

**Expert**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |  |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
| 7 | 5 | 1 | 3 | 8 | 4 | 6 | 2 | 9 |  |
| 3 | 6 | 8 | 2 | 7 | 9 | 5 | 1 | 4 |  |
| 4 | 9 | 2 | 5 | 1 | 6 | 3 | 7 | 8 |  |
| 5 | 8 | 6 | 1 | 3 | 7 | 4 | 9 | 2 |  |
| 1 | 7 | 9 | 4 | 5 | 2 | 8 | 6 | 3 |  |
| 2 | 4 | 3 | 9 | 6 | 8 | 7 | 5 | 1 |  |
| 9 | 2 | 5 | 7 | 4 | 3 | 1 | 8 | 6 |  |
| 6 | 3 | 7 | 8 | 2 | 1 | 9 | 4 | 5 |  |
| 8 | 1 | 4 | 6 | 9 | 5 | 2 | 3 | 7 |  |

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Énergie,  
des Mines  
et de l'Environnement  
Département  
de l'Environnement  
SG/LNESP  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°10/Lab/2020  
Réservé aux PME, aux  
coopératives, union de  
coopératives et aux auto-  
entrepreneurs nationaux  
Le 02/07/2020 à 10h, il sera  
procédé à la salle de réu-  
nion du Laboratoire Natio-  
nal des Etudes et de Pollu-  
tion relevant du départe-  
ment de l'environnement  
relevant du Ministère de l'Énergie  
des Mines et de l'Environ-  
nement; sis à Avenue Mo-  
hammed Ben Abdellah Erre-  
gragui, Madinat Al Ir-  
fane Agdal-Rabat, à l'ou-  
verture des plis relatif à  
l'Appel d'Offres ouvert sur  
offres de prix  
n°10/Lab/2020, pour l'en-  
retien et la maintenance  
des équipements techni-  
ques des stations fixes de  
mesure de la qualité de  
l'air au profit du Labora-  
toire National des Etudes  
et de Surveillance de la  
Pollution en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres  
peut-être retiré au secré-  
tariat du Laboratoire Natio-  
nal des Etudes et de Pollu-  
tion relevant du départe-  
ment de l'environnement,  
sis Avenue Mohammed Ben  
Abdellah Erregragui, Ma-  
dinat Al Irfane Agdal-  
Rabat. Il peut également  
être téléchargé à partir du  
portail des marchés pub-  
lics : [www.marchespub-  
lics.gov.ma](http://www.marchespub-<br/>lics.gov.ma)  
Le montant du cautionne-  
ment provisoire est fixé à :  
10 000,00DH (dix mille di-  
rhams);  
L'estimation du coût des  
prestations est de : 2 993  
280,00DH (Deux mil-  
lions neuf cent quatre-  
vingt-treize mille deux  
cent quatre-vingts dirhams-  
Toutes taxes comprises).  
Le contenu ainsi que la  
présentation et le dépôt  
des dossiers des concu-  
rents doivent être  
conformes aux disposi-  
tions des articles 27,29 et 31  
du décret n°2.12.349 du 8  
joudada 1er 1434 (20 mars  
2013) relatif aux marchés  
publics.  
Les concurrents peuvent :  
1. Soit les envoyer par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception au se-

crétariat du Laboratoire  
National des Etudes et de  
Surveillance de la Pollu-  
tion relevant du départe-  
ment de l'environnement,  
sis Avenue Mohammed Ben  
Abdellah Erregragui, Ma-  
dinat Al Irfane; Agdal -  
Rabat ;  
2. Soit déposer, contre récé-  
pissé, leurs plis au secré-  
tariat du Laboratoire  
National des Etudes et de  
Surveillance de la Pollu-  
tion relevant du départe-  
ment de l'environnement,  
sis Avenue Mohammed Ben  
Abdellah Erregragui, Ma-  
dinat Al Irfane; Agdal -  
Rabat ;  
3. Soit les remettre au pré-  
sident de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
4. Soit les transmettre par  
voie électronique confor-  
mément aux dispositions  
de l'arrêté du Ministre de  
l'Economie et des Finances  
n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4  
septembre 2014) relatif à la  
dématisation des procé-  
dures de passation des  
marchés publics.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 9 du règlement  
de la consultation.  
N° 3875/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SIDI BENNOUR  
COMMUNE DE ZEMAMRA  
DIRECTION DES SERVICES  
SERVICE BUDGET & MATERIEL

**AVIS MODIFICATIF  
de l'A.O.O n°05/2020/CZ**

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert n° :  
**05/2020/CZ** ayant pour objet:  
**Travaux d'aménagement de la voirie interne de la ville de Zemamra :  
Travaux de voirie , d'assainissement et d'éclairage public des Boulevards: Mohamed  
VI, Mohamed V, La Résistance, M'Hab Abdellah, Allal Ben Abdellah, O3 Mars et les FAR.**  
Que des modifications sont introduites comme suit  
❖ Des échantillons sont exigés par le dossier d'appel d'offres, et doivent être déposés au  
service des travaux techniques de la commune de Zemamra, au plus tard le:  
**02/06/2020 à 16H30.**  
N° 3876/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION PROVINCIALE D'AL HAOUZ

**AVIS RECTIFICATIF N°1  
AOO N°18/2020/HZ**

Appel d'Offres ouvert n°HZ/18/2020 du 02/06/2020 publié au journal libération n°8997 du  
24/04/2020 relatif aux TRAVAUX DE DEPLACEMENT DU RESEAU MT/BT POUR L'AMENAGEMENT  
DE LA RN9 DU PK 278+500 AU PK 304+500 RELIANT AIT OURIR ET TOUFLIHT- PROVINCE D'AL  
HAOUZ.

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz porte  
à la connaissance du public que :

Pour les entreprises installées au Maroc production d'une copie légalisée du Certificat de  
Qualification et de Classification des entreprises de BTP

| Secteur         | Qualification   | Classe |
|-----------------|---|--------|
| J)- Electricité | J6 : Réalisation de réseau électrique MT et transformation MT-BT et réseaux basse tension | 3      |

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4  
du règlement de la consultation.  
N° 3877/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE  
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.  
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION  
DRAA-TAFILALTE  
DIRECTION PROVINCIALE DE ZAGORA  
SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES  
DES CONSTRUCTIONS DES ÉQUIPEMENTS ET DE PATRIMOINE  
BUREAU DES MARCHÉS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : AOO32 à44/ZAG/2020.  
SEANCE PUBLIQUE**

Le 15,16 et 17 juin 2020, à partir de 10 h00 mn du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la  
direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalé à Zagora, à l'ouverture des plis  
relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

| AOO N°      | OBJET DE LA PRESTATION   | ESTIMATION DES<br>COUTS DES<br>PRESTATIONS TTC | MONTANT DU<br>CAUTIONNEMENT<br>PROVISOIRE | DATES<br>D'OUVERTURE<br>DES PLS |
|-------------|--|--|---|---------------------------------|
| 32/ZAG/2020 | SUIVI TECHNIQUE DES TRAVAUX DE<br>CONSTRUCTION DES MURS DE CLÔTURE AUX :<br>-J)- LYCEES QUALIFIANTS : 16 NOVEMBRE<br>RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA,<br>DANS LA CT DE : FEZOATA, PROVINCE DE<br>ZAGORA ;<br>-2)-ETABLISSEMENTS PRIMAIRES : SS<br>AZLAG S MALAL, SS TAMSSABALTE S AABDI<br>BOULLIL, SS AIT HADOU S AHADGEMI , SS<br>TALATE S TINOUFLA, SS OUIZ S AIT SAOUNE,<br>SS ALMARJA S ELMARJA LAKDIMIA ET SS SITE S<br>AKHMSSI RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT<br>A ZAGORA, DANS LES CT DE : TERNATA,<br>TAGOUNITE, ZAGORA, KIATA, TERNATA ET<br>OULAD YAHIA LAGURAYRE, PROVINCE DE<br>ZAGORA. | 20 040.00 DH                                   |   | 15/06/2020 à<br>10H00           |
| 33/ZAG/2020 | ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUS CORPS<br>D'ETAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES<br>BLOCS SANITAIRES AUX ETABLISSEMENTS<br>PRIMAIRE RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT<br>A ZAGORA, DANS LES CT TERNATA,<br>AFLANADRA, IZARINE, AIT BOUDAUD,<br>BOUZEROUAL, TAGOUNITE, ET TANSIFTE,<br>PROVINCE DE ZAGORA.   | 36 000.00 DH                                   |   | 15/06/2020 à<br>10H30           |
| 34/ZAG/2020 | ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUS CORPS<br>D'ETAT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE SIX<br>(06) SALLES D'ORIENTATION, AUX LYCEES<br>QUALIFIANTS RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT<br>A ZAGORA, DANS LES CT DE : BOUZAROUAL,<br>TAGOUNITE, ZAGORA, KIATA, TERNATA ET<br>OULAD YAHIA LAGURAYRE, PROVINCE DE<br>ZAGORA.  | 24 000.00 DH                                   |   | 15/06/2020 à<br>11H00           |
| 35/ZAG/2020 | TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MURS DE<br>CLÔTURE AUX :<br>-ETABLISSEMENTS PRIMAIRES : SS SITE S<br>AKHMSSI, SS TAMSSABALTE S AABDI BOULLIL<br>SS AIT HADOU S AHADGEMI ET SS AZLAG S<br>MALAL RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A<br>ZAGORA, DANS LES CT DE : NKOB, TAZARINE,<br>AIT BOUDAUD ET TERNATA PROVINCE DE<br>ZAGORA.   | 449 856.00 DH                                  | 7 000.00 DH                               | 15/06/2020 à<br>11H30<br>PME    |
| 36/ZAG/2020 | TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MURS DE<br>CLÔTURE AUX ETABLISSEMENTS RELEVANT DE<br>LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA A LA PROVINCE<br>DE ZAGORA ;<br>-1)-LYCEES QUALIFIANT : LYCEE QUALIFIANT 16<br>NOVEMBRE A LA CT FEZOATA<br>-2)- ETABLISSEMENTS PRIMAIRES : SS OUIZ S<br>AIT SAOUNE, SS ELMARJA S ELMARJA LAKDIMIA<br>ET SS TALATE S TINOUFLA AUX CT TANSIFTE,<br>BLEIDA ET MAZGUTA.   | 490 392.00 DH                                  | 7 000.00 DH                               | 15/06/2020 à<br>12H00<br>PME    |
| 37/ZAG/2020 | TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE : DEUX (02)<br>BLOCS SANITAIRES A L'ETABLISSEMENT<br>PRIMAIRE SS AZLAG S MALAL ET TROIS (03)<br>BLOCS SANITAIRES AUX ETABLISSEMENTS<br>PRIMAIRE SS CHAL DARAA S ISSPAINI, SS<br>AKHALLOU S IZGUINE ET SS AZAGAR<br>CENTRALE RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT<br>A ZAGORA DANS LES CT TERNATA,<br>AFLANADRA, BOUZAROUAL ET TAGOUNITE<br>PROVINCE DE ZAGORA   | 489 240.00 DH                                  | 8 000.00 DH                               | 16/06/2020 à<br>10H00<br>PME    |
| 38/ZAG/2020 | TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02)<br>BLOCS SANITAIRES DE TROIS (03) UNITES AUX<br>ETABLISSEMENTS PRIMAIRES : SS CHAL<br>DARAA S TANAMROUTI ET SS ELKROUMIATE<br>CENTRALE, RELEVANT DE LA DIRECTION<br>PROVINCIALE DE LAREF DT A ZAGORA AUX CT S :<br>AFLANADRA ET TERNATA, A LA PROVINCE DE<br>ZAGORA.  | 270 984.00 DH                                  | 6 000.00 DH                               | 16/06/2020 à<br>10H30<br>PME    |
| 39/ZAG/2020 | TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS<br>SANITAIRES (1X2) AUX ETABLISSEMENTS<br>PRIMAIRE : SS TAMSSABALTE S AABDI<br>BOULLIL ; SS AIT HADOU S AHADGEMI, SS<br>ELMORABITINE S TAOUBAARITE, SS<br>ELMORABITINE S IMI NOUJEGALE, SS<br>TAMRIGHINE S TAOUBAARITE, SS<br>ELFAGGARA S ACHOLID ZAGGARNE, SS<br>ELFAGGARA S TIDILINE, SS ELFAGGARA S<br>BOUARABE DANS LES CT : TAZARINE AIT<br>BOUDAUD ET TANSIFTE PROVINCE DE<br>ZAGORA   | 488 400.00 DH                                  | 7 000.00 DH                               | 16/06/2020 à<br>11H00<br>PME    |
| 40/ZAG/2020 | TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES TERRAINS DE<br>SPORT AUX LYCEES COLLEGAUX : DARAA,<br>IMAM CHAFIAI ET IMAM ELBOUKHARI AUX<br>CTS : ZAGORA ET TAMAGUROUTE PROVINCE DE<br>ZAGORA.  | 696 000.00 DH                                  | 6 000.00 DH                               | 16/06/2020 à<br>11H30           |
| 41/ZAG/2020 | TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES TERRAINS DE<br>SPORT AUX LYCEES QUALIFIANTS : ELMAJID,<br>SIDI AHMED BENNACER, LAKTAWA ET 16<br>NOVEMBRE AUX CTS : ZAGORA, LAKTAWA ET<br>FEZOATA PROVINCE DE ZAGORA.   | 816 000.00 DH                                  | 7 000.00 DH                               | 16/06/2020 à<br>12H00           |
| 42/ZAG/2020 | ACHAT DE MATIERES ET FOURNITURES D'<br>ENSEIGNEMENT DESTINEES A LES CLASSES<br>DES UNITES PRESCOLAIRES DANS LES<br>ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES<br>RELEVANT DE LA DP DE LAREF DT A ZAGORA<br>PROVINCE DE ZAGORA  | 835 696.60 DH                                  | 8 000.00 DH                               | 17/06/2020 à<br>10H00           |
| 43/ZAG/2020 | ACHAT DE CRAIE ET MARQUEURS POUR<br>TABLEAUX MAGNETIQUES DESTINES AUX<br>ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE<br>LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA - EN LOT<br>UNIQUE.   | 649 918.00 DH                                  | 8 000.00DH                                | 17/06/2020 à<br>10H30           |
| 44/ZAG/2020 | ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU, DE<br>REPROGRAPHIE, ET INFORMATIQUES<br>DESTINEES AUX DIVERS SERVICES RELEVANT<br>DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF DT A<br>ZAGORA   | 863 804.70 DH                                  | 20 000.00 DH                              | 17/06/2020 à<br>11H00           |

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au Bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie  
régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalé à ZAGORA. Ils peuvent également être téléchargés à partir du  
portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des  
articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
  - Soit les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la direction provinciale de l'académie régionale  
d'éducation et de formation Draa-Tafilalé à Zagora.
  - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des  
plis.
  - Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du  
ministère de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des  
procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 06 du règlement de la consultation  
Les échantillons seront remis au bureau des marchés de la DP de L'AREF DT à ZAGORA avant le 16/06/2020 à  
16.h30mn.  
N.B : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel prévu par le règlement de  
consultation.  
N° 3878/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Province de Settat  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°01/BG/2020  
Réservé à la petite  
et moyenne entreprise,  
aux coopératives, aux  
unions de coopérative et  
à l'auto-entrepreneur  
Le 11/06/2020 à 10  
heures, il sera procédé,  
dans les bureaux de la Di-  
vision d'Equipement de la  
Province de Settats au  
quartier administratif,  
Avenue Hassan II, Settat à  
l'ouverture des plis relatif  
à l'appel d'offres sur of-  
fres de prix pour l'achat de  
fourniture de bureau –  
papeterie et imprimés  
destinée aux services rele-  
vant de la Province de  
Settat.  
Le dossier d'appel d'of-  
fres peut être retiré du  
service des marchés de la  
Division d'Equipement  
Quartier Administratif  
Avenue Hassan II Settat, il

peut également être télé-  
chargé à partir du portail  
des marchés  
publics:www.marches-  
publics.gov.ma .  
Le cautionnement proviso-  
ire est fixé à la somme  
de :9000,00 dh(neuf mille-  
dirhams).  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée  
à la somme de : 450  
013,20dhs.T.T.C (quatre  
cent cinquante mille  
treize dirhams et vingt  
centimes)Toutes taxes  
comprises).  
Le contenu, la présentati-  
on ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes  
aux dispositions des arti-  
cles 27,29 et 31 du Décret  
n°2-12-349 relatif aux  
marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre ré-  
cépissé leurs plis dans le  
service des marchés de la  
Division d'Equipement  
de la Province de Settat  
sis au quartier adminis-

tratif, Avenue Hassan II,  
Settat;  
• Soit les envoyer par  
courrier recommandé  
avec accusé de réception  
au service des marchés de  
la Division d'Equipement  
de la Province de Settat  
sis au quartier adminis-  
tratif, Avenue Hassan II,  
Settat;  
• Soit déposer leurs plis  
par voie électronique au  
portail des marchés pub-  
lics (www.marchespu-  
b l i c s . g o v . m a )  
conformément à l'arrête  
du Ministre de l'Econo-  
mie et des Finances  
n°20.14 du 04/09/2014 re-  
latif à la dématérialisation  
des procédures de passa-  
tion des marchés publics;  
• Soit les remettre au pré-  
sident de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles pré-  
vues par l'article 8 du ré-  
glement de consultation.  
N° 3879/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Province de Settat  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°02/BG/2020  
Réservé à la petite et  
moyenne entreprise, aux  
coopératives, aux unions  
de coopérative et à  
l'auto-entrepreneur  
Le12/06/2020 à10 heures,  
il sera procédé, dans les  
bureaux de la Division  
d'Equipement de la Pro-  
vince de Settats au quar-  
tier administratif, Avenue  
Hassan II, Settat à l'ou-  
verture des plis relatif à l'ap-  
pel d'offres sur offres de  
prix pour l'achat de fourni-  
ture pour le matériel tech-  
nique et informatique  
destinée aux services rele-  
vant de la Province de  
Settat.  
Le dossier d'appel d'of-  
fres peut être retiré du  
service des marchés de la  
Division d'Equipement  
Quartier Administratif  
Avenue Hassan II Settat, il

peut également être télé-  
chargé à partir du portail  
des marchés  
publics:www.marchespu-  
b l i c s . g o v . m a .  
Le cautionnement proviso-  
ire est fixé à la somme  
de : 6500,00 dh (six mille  
cinq cent dirhams).  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée  
à la somme de :  
349 980,00 dhs T.T.C (trois  
cent quarante-neuf mille  
neuf cent quatre-vingt di-  
rham Toutes taxes com-  
prises).  
Le contenu, la présentati-  
on ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes  
aux dispositions des arti-  
cles 27,29 et 31 du Décret  
n°2-12-349 relatif aux  
marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre ré-  
cépissé leurs plis dans le  
service des marchés de la  
Division d'Equipement  
de la Province de Settat  
sis au quartier adminis-

tratif, Avenue Hassan II,  
Settat;  
• Soit les envoyer par  
courrier recommandé  
avec accusé de réception  
au service des marchés de  
la Division d'Equipement  
de la Province de Settat  
sis au quartier adminis-  
tratif, Avenue Hassan II,  
Settat;  
• Soit déposer leurs plis  
par voie électronique au  
portail des marchés pub-  
lics (www.marchespu-  
b l i c s . g o v . m a )  
conformément à l'arrête  
du Ministre de l'Econo-  
mie et des Finances  
n°20.14 du 04/09/2014 re-  
latif à la dématérialisation  
des procédures de passa-  
tion des marchés publics;  
• Soit les remettre au pré-  
sident de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles pré-  
vues par l'article 8 du ré-  
glement de consultation  
N° 3880/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION ORIENTAL  
PREFECTURE D'OUJDA ANGAD  
CERCLE D'OUJDA BANLIEUE NORD  
CAIDAT D'AIN SFA  
COMMUNE D'AIN SFA  
SERVICE D'URBANISME ENVIRONNEMENT  
TRAVAUX ET PATRIMOINE  
BUREAU DES ETUDES MARCHES TRAVAUX  
ET ENTRETIEN

AVIS D'ADJUDICATION AUX ENCHERES PUBLIQUE  
ADJUDICATION N° :01/2020

Le Mardi 16 Juin 2020 à 10h du matin, il sera procédé, au Dépôt Communal d'Ain Sfa, à la vente aux enchères publiques en deux lots : Lot1 : véhicules et objets mis en fourrière et non retirés dans les délais impartis et Lot 2 :véhicules, ferrailles, objets, matériel et outillage hors usage.

• Le prix estimatif minimal de vente et La caution provisoire sont : suivant le tableau sus dessous :

| Lot                                 | Désignation                            | Nombre | Caution provisoire | Estimatif minimal |
|-------------------------------------|--|--------|--------------------|-------------------|
| Lot 1                               | ليات محجوزة                            |        |                    |                   |
|                                     | ✓ Peugeot 404 24641 48                 | 1      |                    | 8000,00           |
|                                     | ✓ Seat Toledo 2093 CSW"                | 1      |                    | 8000,00           |
|                                     | ✓ Triporteur 3 عجلات نارية ذات 3 عجلات | 1      |                    | 2000,00           |
|                                     | ✓ Motocyclette نارية                   | 4      |                    | 2000,00           |
|                                     | ✓ Bicyclettes عادية                    | 2      |                    | 600,00            |
|                                     | قطع أجزاء (4 Roues Motrices)           | 1      |                    | 200,00            |
| Lot 2                               | ليات تابعة لأملاك الجماعة              |        |                    |                   |
|                                     | ✓ Mercedes 609 J 122483                | 1      |                    | 60.000,00         |
|                                     | ✓ Massey Ferguson 375 J 117795         | 1      |                    | 30.000,00         |
|                                     | ✓ Peugeot 405J 0146917                 | 1      |                    | 10.000,00         |
|                                     | ✓ Bureau en Bois مكتب خشبية            |        | 6000,00 DH         |                   |
|                                     | ✓ Moteur Electrique محرك كهربائي       |        |                    |                   |
|                                     | ✓ Moteur à Gazوقود محرك                |        |                    |                   |
|                                     | ✓ Porteur de Moteur حامل المحرك        |        |                    |                   |
|                                     | ✓ Moto Pompe مضخة صغيرة                |        |                    |                   |
|                                     | ✓ Moto Pompe (petite) مضخة متوسطة      |        |                    |                   |
| ✓ Moto Pompe (Moyenne) مضخة متوسطة  |  |        |                    |                   |
| ✓ Moto Pompe (grande) مضخة كبيرة    |  |        |                    |                   |
| ✓ Clapet en Métal80 كلابي حديد      |  |        |                    |                   |
| ✓ Clapet en Métal 65 "              |  |        |                    |                   |
| ✓ Armoires Métallique خزانات حديدية |  |        |                    |                   |
| ✓ Moto Pompe Mobil مضخة متحركة      |  |        |                    |                   |

- L'ensemble de véhicules, ferrailles, objets, matériel et outillage hors usage et celles mis en fourrière objet de la présente vente aux enchères peut être consulté aux horaires de travail administratif à partir de la date de publication du présent avis aux journaux
- Les personnes intéressées doivent se présenter le jour et à l'heure sus-indiqués menues des documents suivants :  
-Demande de participation (déclaration sur l'honneur + engagement).  
Photocopie certifiée conforme de C.I.N.  
-Cahier des charges approuvé portant la mention « lu et approuvé ».  
Récépissé de la caution provisoire d'un montant de 6.000,00 dhs délivré par le Trésorier Préfectoral d'Oujda.  
Le concurrent doit être est en situation fiscale régulière vis-à-vis la Commune.
- Le prix de vente se payera au comptant, avec une majoration de 10% pour la couverture des dépenses de l'adjudication.
- L'acheteur prendra les dispositions nécessaires pour terminer l'évacuation des véhicules et objets dans un délai de (10) jours à partir du jour qui suit la date de la vente aux enchères.
- Le présent avis vaut convocation aux intéressés.
- N.B : les frais 12 % pour récupération des documents d'immatriculation sera versé par l'acquéreur au profit de la S.N.T.L.

N° 3881/PA

ROYAUME DU MAROC  
CHAMBRE DES PÊCHES MARITIMES DE L'ATLANTIQUE SUD

APPEL D'OFFRES OUVERT N°  
04/CPMAS/2020

Le 10/06/2020 à 10 h 30 mn, il sera procédé, au bureau du Président de la Chambre des Pêches Maritimes de l'Atlantique Sud, sis av. Mohamed Fadel Essamlali, Dakhla, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix n° 04/CPMAS/2020, concernant la mise en vente aux plus offrants en deux lots de matériels hors d'usage cités dans le tableau ci-dessous :

| Observations                                      | Prix estimatif | Caution Provisoir | Le date de la première utilisation | Nombre                | Marques   | Matériels            |
|---|----------------|-------------------|------------------------------------|-----------------------|---|----------------------|
| Premier Lot: Matériels Informatiques et de bureau |                |                   |                                    |                       |   |                      |
|   |                |                   |                                    | 1                     | HEWLETT PACKARD (16Mo de RAM,2.5 Go de Disque dur   | Ordinateur de bureau |
|   |                |                   |                                    | 2                     | Ordinateur Dx2000 Pentium 4,2,8Ghz 40GB/7200 TPM"   | Ordinateur de bureau |
|   |                |                   |                                    | 1                     | PC HP PENTIUM 4 2,8 Ghz 320 Go 7200 RPM 25 MO   | Ordinateur de bureau |
|   |                |                   |                                    | 1                     | PC HP pavilion CZ464DLQ3 Pentium DCPU 2.8   | Ordinateur de bureau |
|   |                |                   |                                    | 1                     | PC HP COMPAQ DX 7300 P4 80 GO 512 RAM   | Ordinateur de bureau |
|   |                |                   |                                    | 1                     | COMPAQ LAPTOP n 800v P14ML2GH2S1 2800/6000  | Ordinateur portable  |
|   |                |                   |                                    | 1                     | PC Portable Toshiba 4 200-204 DU4 CORE2   | Ordinateur portable  |
|   |                |                   |                                    | 2                     | Imprimante HP L Laser 6L, 6 pages / minute 600 DPI, 1 Port parallèle,                         | Imprimante           |
|   |                |                   |                                    | 1                     | Imprimante Des jet 695  | Imprimante           |
|   |                |                   |                                    | 1                     | Imprimante HP couleur laser jet 2800  | Imprimante           |
|   |                |                   |                                    | 2                     | Imprimante Lexmark X 5466 Multifonction laser couleur 4 en 1                                  | Imprimante           |
|   |                |                   |                                    | 1                     | onduleur EATON 5Kva (220 VA) EXTER 5487: 5875   | Onduleur             |
|   |                |                   |                                    | 1                     | SCANNER GFA SNAPSCAN 1212   | Scanner              |
|   |                |                   |                                    | 1                     | Onduleur MGA 600  | Onduleur             |
|   |                |                   |                                    | Matériels de bureau : |   |                      |
|   |                |                   |                                    | 1                     | photocopieur (mini DC - 1560 ) CE machine N° QJ 37631525h                                     | Photocopieur         |
|   |                |                   |                                    | 1                     | Copieur Toshiba Studio 16   | Photocopieur         |
|   |                |                   |                                    | 1                     | Copieur Toshiba Estudio 163 AA/A3   | Photocopieur         |
|   |                |                   |                                    | 1                     | Téléfax Marque TOSHIBA de type DP 80F   | Faxe                 |
|   |                |                   |                                    | 1                     | Fax Toshiba EST 170 F TONER/DRUM  | Faxe                 |
|   |                |                   |                                    | 1                     | TELEVEISEUR COULEUR SCIAN 21 MARQUE SONY  | Téléviseur           |
|   |                |                   |                                    | 1                     | Machine à écrire T,A ( TRIUMPH ADLER  | Machine à écrire     |
|   |                |                   |                                    | 1                     | appareil photo num CANON powerShot SX 100 IS  | appareil photo       |
|   |                |                   |                                    | 1                     | Caméscope numérique CANON DC 220  | Caméra               |
|   |                |                   |                                    | 1                     | Caméscope numérique HANDYCAM Marque SONY DCR-   | Caméra               |
| Deuxième lot: Mobilier de bureau                  |                |                   |                                    |                       |   |                      |
|   |                |                   |                                    | 1                     | Bureau présidentiel en bois 1800*900  | Bureau               |
|   |                |                   |                                    | 1                     | Bureau Ministre PRESTIGE 1800*90  | Bureau               |
|   |                |                   |                                    | 1                     | Bureau Demi Ministre 1400*900   | Bureau               |
|   |                |                   |                                    | 1                     | TABLE DE REUNION POUR 12 PERSONNES EN BOIS  | Table de réunion     |
|   |                |                   |                                    | 1                     | Table de bureau éteite 1400*800 en bois MDF 4/1de rond 90° 80*80 en a double deux département | Table de réunion     |
|   |                |                   |                                    | 1                     | Multiclasse 24 M 1200*400 à porté Plaiomates  | Multiclasse 24 M     |
|   |                |                   |                                    | 1                     | ARMOIRE BIBLIOTHEQUE VITREE   | Armoire              |
|   |                |                   |                                    | 1                     | FAUTEUIL PRESIDENT  | FAUTEUIL PRESIDENT   |
|   |                |                   |                                    | 2                     | Fauteuil visiteur revêtement tissu  | Fauteuil visiteur    |
|   |                |                   |                                    | 30                    | Fauteuil visiteur, pour table de reunion revêtement en semi cuir                              | Fauteuil visiteur    |
|   |                |                   |                                    | 4                     | FAUTEUIL VISITEUR   | Fauteuil visiteur    |
|   |                |                   |                                    | 20                    | CHAISE REVEYUE EN TISSU   | Chaise               |
|   |                |                   |                                    | 2                     | Chaises ASKY  | Chaise               |
|   |                |                   |                                    | 4                     | Chaise pour table de réunion revêtement tissu noir  | Chaise               |

- Les concurrents peuvent :  
• Soit, déposer contre réceptionné leurs plis dans le bureau du Président de la Chambre des Pêches Maritimes de la l'Atlantique Sud, sis av. Mohamed Fadel Essamlali, Dakhla.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

N.B : La visite des lieux sera organisée le 27/05/2020 à 15h00mn, et il est à noter que ce n'est pas obligatoire.

N° 3882/PA

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE OUARZAZATE  
SG/DBM/SM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT**

N°05/INDH/2020  
Le 18 Juin 2020 à 10h, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS AU PROFIT DE DOURS TALIB ET TALIBA AU NIVEAU DES COMMUNES TIDILI -SIROUA - IGHREM NOUGDAL ET AIT ZINEB - PROVINCE D'OUARZAZATE-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 40.000,00dhs (Quarante Mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1.392.144,00dhs (Un Million Trois Cent Quatre Vingt Douze Mille Cent Quarante Quatre Dirhams00Cts) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité  
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de consultation.

**N° 3883/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE OUARZAZATE  
SG/DBM/SM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT**

N°06/INDH/2020  
Le 18 Juin 2020 à 10h30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS AU PROFIT DE DAR TALIBA A LA COMMUNE TERRITORIALE DE TARMIGTE

**PROVINCE D'OUARZAZATE.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 10.000.00 dhs(Dix Mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme 339.351.60 dhs (Trois Cent trente neuf Mille trois cent cinquante et un Dirhams et 60 cts ) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de consultation.

**N° 3884/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE NOUACEUR  
SECRETARIAT  
GENERAL**

**DIVISION DU BUDGET  
ET DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT**

N°06/D.B.M./2020/FDR  
Le 12 juin 2020 à 10 h il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Nouaceur (salle de réunion), Bouskoura à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : Travaux de construction d'une piste reliant Douar el Ouardiyine et l'école Boufaid Commune Ouled Azzouz - PROVINCE DE NOUACEUR.

-en lot unique ->  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès des bureaux du secrétariat Général de la Province de Nouaceur « Division du Budget et des marchés » Bouskoura

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 20.000,00 dhs (vingt mille DH).

L'estimation du coût des

prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.453 817.34 dhs TTC (un million quatre cent cinquante trois mille huit cent dix-sept dirhams et 34 cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat Général de la Province de Nouaceur « Division du Budget et des marchés » Bouskoura

• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• soit transmettre par voie électronique à partir du portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma), conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'Economie et des finances N° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

**N° 3885/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION  
DE MARRAKECH-SAFI  
PROVINCE  
DE YOUSOUFIA  
SECRETARIAT  
GENERAL**

**DBM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT**

N° 06/2020  
Le Vendredi 12 Juin 2020 à 09 Heures, il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour la Construction de la Route reliant la RN 7 A et Douar Bel Ghaouti - CT de Jdour / Province de Youssoufia (1 iere Tranche).

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés à la Division du budget et Marchés (DBM) relevant du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

\* Le cautionnement provisoire est fixé à Deux Cent Mille Dirhams (200 000,00 Dhs).

\* L'Estimation du Cout des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à Quinze Millions Dirhams (15 000 000 ,00 Dhs TTC).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29 et 31 du Décret N°

2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer les plis , par courrier recommandé avec accusé de réception, au Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;

- Soit les déposer , contre récépissé, dans le Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;

- Soit les remettre , séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance

et avant l'ouverture des plis ;

- Soit les transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics .

Les Pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation .

**N° 3887/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHENIFRA  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT**

03/2020/BG  
Le 18 Juin 2020 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Achat de matériel et mobilier de bureau destinés au Pachalik de la ville de Khénifra - Province de Khénifra.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois mille Dirham (3.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent quatre vingt sept mille neuf cent quatre vingt dirhams TTC (187.980,00 Dhs TTC)

Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.

Les échantillons pour les articles 1, 2, 3, 4 et 6 et les prospectus, notices et catalogues pour les articles 5, 7 et 8 du bordereau des prix sont exigés par le dossier d'appel d'offres et doivent être déposés au service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra avant le 17

et avant l'ouverture des plis ;

- Soit les transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics .

Les Pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation .

**N° 3888/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHENIFRA  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT**

06/2020/BG  
Le 16 Juin 2020 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Achat de fournitures pour le matériel technique et informatique destiné au secrétariat général et aux postes de commandement relevant de la province de Khénifra.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq mille Dirham (5.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Trois cent vingt cinq mille six cent quatre vingt dirhams TTC (325.680,00 Dhs TTC)

Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.

Les échantillons relatifs à tous les articles du bordereau des prix exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra avant le 15 Juin 2020 à 10 heures

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

**N° 3889/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'EL KELAA  
DES SRAGHNA  
COMMUNE D'EL  
KELAA DES SRAGHNA  
DIRECTION  
DES SERVICES  
DIVISION DES AFFAIRES  
ADMINISTRATIVES,  
FINANCIÈRES,  
ET JURIDIQUES  
SERVICE DU BUDGET,  
COMPTABILITÉ  
ET DES MARCHÉS  
AVIS D'APPELS  
D'OFFRES OUVERTS  
N° 01/2020

Le 18/06/2020 à 11 heures du matin, Il sera procédé, dans les bureaux du président de la commune d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivants:

- AOO N° 01/2020 : relatif à L'ACHAT DE CARBURANTS ET LUBRIFIANTS Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au service des marchés de la commune, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

- Pour AOO N° 01/2020 une caution provisoire de la somme de 10 000.00 DH (dix mille dh). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

- Pour AOO N° 01/2020 à la somme de : 634.648,00 DH (Six cent trente-quatre mille six cent quarante-huit Dhs, 00cts). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit soumissionner par voie électronique au PMP Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation.

N° 3890/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE EL KELAA  
DES SRAGHNA  
CONSEIL PROVINCIAL  
DGS/DDE/SM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT SUR  
OFFRE DE PRIX

Le 18 /06/2020 , il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna.(Salle de réunion)à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :

• 07/2020/BP à 10 h  
• Travaux d'aménagement des espaces verts à la Commune Tamellalt.

le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :20.000.00 DHS (VIGNT MILLE Dhs).

- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :1.027.440.00.dhs (UN MILLION VIGNT SEPT MILLE QUATRE CENT QUARANTE DHS)

Ledossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du servicedes marchés du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
1-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil provincial d' Elkela des Sraghna

2-soit lesenvoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre du conseil provincial d' Elkela des Sraghna.

3-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

4- Soit lesenvoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.-Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après :-Secteur : V-Classe :2-Qualification exigées : V1

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N° 3891/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE EL KELAA  
DES SRAGHNA  
CONSEIL PROVINCIAL  
DGS/DDE/SM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT SUR  
OFFRE DE PRIX

Le 18/06/2020, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna.(Salle de réunion)à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :

• 08/2020/BP à 11 h  
• TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE TRAVERSE DU CENTRE OULEED MSABEL  
• PROVINCE EL KALAA DES SRAGHNA  
le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 35.000.00 DHS (TRENTE CINQ Mille Dhs).

- l'estimation des coûts des

prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.946.520.00dhs (UN MILLION NEUF CENT QUARANTE SIX MILLE CINQ CENT VIGNT DHS)

Ledossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du servicedes marchés du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
1-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil provincial d' Elkela des Sraghna

2-soit lesenvoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre du conseil provincial d' Elkela des Sraghna.

3-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

4- Soit lesenvoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.-Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après :-Secteur : B-Classe :4-Qualification exigées : B6 et B11

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N° 3892/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE EL KELAA  
DES SRAGHNA  
CONSEIL PROVINCIAL  
DGS/DDE/SM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRE DE PRIX

Le 22/06/2020 , il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna.(Salle de réunion)à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :

• 09/2020/BP à 11h  
• Travaux d'aménagement des espaces verts à la ville d'El Kelaa des Sraghna.

le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40 000.00 DHS (QUARANTE Mille Dhs).  
- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :2.107.680.00 DHS (DEUX MILLION CINQ SEPT MILLE SIX CENT

QUATRE VIGNT DHS)  
Ledossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du servicedes marchés du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
1-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil provincial d' Elkela des Sraghna

2-soit lesenvoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre du conseil provincial d' Elkela des Sraghna.

3-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

4- Soit lesenvoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.-Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après :-Secteur : V-Classe :2-Qualification exigées : V1

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N° 3893/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHOURIBGA  
CONSEIL PROVINCIAL  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 09/2020

Le mardi 16 juin 2020 à 10 heures. Il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Khouribga, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix ayant pour objet :

Travaux de réalisation de stations de relevage plus conduites de refoulement et stations de tête pour la réutilisation des eaux usées traitées de la ville d'Oued Zem à des fins agricoles.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du bureau du service des Marchés relevant du Conseil Provincial de Khouribga. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à cent mille Dirhams (100.000,00 dhs). L'estimation globale des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage

est fixée à la somme de six million quatre cent cinquante et un mille neuf cent soixante quinze dirhams et vingt centimes (6.451.975,20 dhs) TTC.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 08 jourmada I 1434 (20mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :  
-Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés du conseil provincial de Khouribga;

-Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;

-Soit les remettre séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit les transmettre par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 3894/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
REGION BENI MELLAL  
KHENIFRA  
PROVINCE  
DE KHOURIBGA  
CONSEIL PROVINCIAL  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 10/2020

Le mercredi 17 juin 2020 à 10 heures. Il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Khouribga, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix ayant pour objet :

travaux de réalisation d'une station de relevage plus conduites de refoulement et une station de tête pour la réutilisation des eaux usées traitées de la ville de Bejaad à des fins agricoles.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du bureau du service des Marchés relevant du Conseil Provincial de Khouribga. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à cinquante mille Dirhams (50.000,00 dhs).

L'estimation globale des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois million mille sept cent trente et un dirhams zéro centimes (3.001.731,00dhs) TTC.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 08 jourmada I 1434 (20mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :  
-Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des mar-

chés du conseil provincial de Khouribga;

-Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;

-Soit les remettre séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit les transmettre par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 3895/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
REGION BENI MELLAL  
KHENIFRA  
PROVINCE  
DE KHOURIBGA  
CONSEIL PROVINCIAL  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 11/2020

Le jeudi 18 juin 2020 à 10 heures. Il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Khouribga, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix ayant pour objet :

Travaux d'aménagement du boulevard Al Massira dans la ville d'Oued Zem : Pavage des trottoirs et aménagement des espaces verts.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du bureau du service des Marchés relevant du Conseil Provincial de Khouribga. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à cent vingt mille Dirhams (120.000,00 dhs).

L'estimation globale des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : six millions neuf cent six mille quatre cent quarante sept dirhams quatre vingt seize centimes (6.906.447,96 dhs) TTC.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 08 jourmada I 1434 (20mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés du conseil provincial de Khouribga;

- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;

- Soit les remettre séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 3896/PA